

**Le Président
de la République
procède à un
remaniement
ministériel partiel**

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● FEUX DE FORÊT

Les habitants des zones touchées saluent les décisions du président de la République

(P4)

ALGÉRIE – ALLEMAGNE

Vers un partenariat stratégique élargi au-delà de l'énergie

La relation entre Alger et Berlin entre dans une nouvelle phase. Marquée ces dernières années par une volonté commune de dépasser le cadre classique de fournisseur-client pour s'orienter vers un véritable partenariat industriel et technologique, la coopération algéro-allemande connaît aujourd'hui une "dynamique positive" selon les propres termes du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Johann Wadephul. Reçu hier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le chef de la diplomatie allemande a réitéré la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie et d'élargir les domaines de la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs du commerce, de l'investissement et de l'énergie.

(Lire en Page 3)



● INCENDIES

37 foyers enregistrés en 24 heures, un foyer toujours en cours

(P6)

● APRÈS LE MASSACRE, LA MANIPULATION

Comment l'occupation sioniste réécrit les crimes de Gaza

(P12)

Shein, Temu, AliExpress... L'industrie textile européenne réclame 10 euros de «frais de traitement» par petit colis



Les principales fédérations textiles européennes ont demandé, le 1er septembre, à Bruxelles de fixer à 10 euros les frais de traitement prévus sur les petits colis en provenance d'Asie, en plus du droit de douane forfaitaire de 3 euros déjà appliqué depuis le 1er juillet. Face à l'afflux massif de colis issus des plateformes asiatiques de fast fashion, l'industrie textile européenne monte au créneau. Réunies au salon Première Vision, à Villepinte, près de Paris, les fédérations appellent la Commission européenne à relever significativement les frais de traitement sur ces envois. L'Union européenne applique depuis le 1er juillet un droit de douane forfaitaire de 3 euros sur chaque catégorie de produits contenus dans les petits colis. Cette mesure, qui aurait déjà fait chuter les importations de 30 à 40 %, selon des chiffres des douanes françaises relayés par Bercy, doit être complétée par des « frais de traitement ». Leur montant n'est pas encore fixé, mais il pourrait s'établir autour de 2 euros. Cette mesure s'inscrit dans la lutte des pouvoirs publics contre le phénomène de « fast fashion », afin de soutenir l'industrie textile française. Une démarche qui suscite toutefois des critiques sur les réseaux sociaux, où certains internautes dénoncent l'attitude de commerçants français qui auraient profité des délocalisations avant d'en subir aujourd'hui les conséquences. Les professionnels jugent ces mesures insuffisantes. En 2025, près de 5,9 milliards d'articles à faible valeur sont entrés sur le marché européen dans de petits colis, dont 93 % en provenance de Chine, soit plus de 16 millions par jour. « On ne peut pas s'arrêter là », a déclaré Mario Jorge Machado, président d'Euratex, la principale fédération textile européenne. Celle-ci demande que ces frais atteignent 10 euros par colis et que les recettes soient affectées au renforcement des contrôles douaniers plutôt qu'au budget général de l'Union européenne.

Washington accélère les expulsions de migrants vers des pays tiers africains

Les États-Unis ont expulsé plus de 100 migrants en dix jours vers huit pays africains dont ils n'étaient pas ressortissants. Washington multiplie les accords avec des «pays tiers» pour accueillir des personnes qui ne peuvent ou ne doivent pas être renvoyées dans leur État d'origine. L'administration Trump a intensifié sa politique d'expulsions vers des pays tiers, notamment en Afrique. Selon des documents internes du gouvernement américain obtenus par CBS News, plus de 100 migrants ont été envoyés en dix jours vers huit pays africains, alors qu'aucun n'en était ressortissant. Trois vols de l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) ont ainsi acheminé des hommes et des femmes vers le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, l'Eswatini, le Liberia, le Rwanda et la Sierra Leone. Les personnes expulsées étaient notamment originaires d'Afghanistan, de Cuba, du Nicaragua, d'Iran, du Népal, de Turquie et du Venezuela. Des renvois dans des pays tiers Cette pratique repose sur des accords dits de « pays tiers ». Plus de 30 États dans le monde auraient accepté de recevoir des migrants expulsés des États-Unis sans qu'ils soient leurs ressortissants. Plusieurs gouvernements africains ont conclu ces derniers mois des arrangements avec Washington, souvent entourés d'une forte confidentialité. Les profils des personnes concernées sont très différents. Certaines ont été condamnées pour des crimes aux États-Unis, tandis que d'autres n'ont aucun antécédent pénal en dehors d'infractions liées à l'immigration. CBS cite notamment le cas d'un Afghan de 24 ans envoyé en République centrafricaine alors qu'un juge américain lui avait accordé une protection contre un retour en Afghanistan en raison des risques de persécution.



JM-Tarente-2026 : médaille d'or pour l'Algérienne Kaylia Nemour

La gymnaste Kaylia Nemour a décroché mardi la médaille d'or aux Jeux Méditerranéens de 2026 actuellement en cours à Tarente (Italie), après un rendement exceptionnel lors de la phase finale des épreuves individuelles. La sélection algérienne masculine de handball a remporté la médaille de bronze du tournoi des Jeux méditerranéens 2026, en s'imposant devant le Portugal sur le score de 36 à 33, après prolongation (temps réglementaire : 30-30), lundi soir à Tarente (Italie). La finale du tournoi masculin de handball des JM-2026, oppose à partir de (19h00, heures algériennes), l'Egypte à la Grèce. Versés dans le groupe B, les handballeurs algériens ont bouclé la phase de poule avec un bilan de deux victoires contre Chypre (33-24) et la Tunisie (33-26) et un match nul face à la Grèce (26-26), avant de perdre en demi-finale face à l'Egypte (25-27). L'Algérien Djamel Sedjati a remporté ce lundi la médaille d'or du 800 mètres des Jeux méditerranéens de 2026 actuellement en cours à Tarente (Italie). L'Algérie a remporté, ce mardi, grâce à la rameuse Nihed Benchadli, la médaille d'argent dans l'épreuve du skiff poids léger (individuel dames), après avoir pris la deuxième place en finale "A", dans le cadre des Jeux méditerranéens Tarente-2026, dont la clôture est prévue jeudi prochain. Benchadli a réalisé un chrono de 8m 26s 89, accusant un retard de 15.22 secondes sur la Grecque Zoi Fitsiou, sacrée championne méditerranéenne après avoir bouclé la course en 8 min 11 sec 67. La médaille de bronze est revenue à la Portugaise Inês Leite de Oliveira, avec un temps de 8 min 31 sec 03. La rameuse algérienne Nihed Benchadli avait décroché, lundi, son billet pour la finale "A" après avoir remporté la première série avec un chrono de 7 min 53 sec 84.



RDC : le nombre d'infections confirmées d'Ebola dépasse les 6000 cas

Le bilan de la souche Bundibugyo du virus Ebola s'est encore alourdi, selon le rapport le plus récent des autorités congolaises. Cette annonce survient alors que le ministère de l'Éducation entame la rentrée scolaire nationale, en préconisant des mesures barrières contre le virus – une décision qui reste vivement disputée localement. Le dernier rapport sur la situation épidémiologique des autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RDC), publié le 31 août par l'Agence congolaise de presse (ACP), a fait état de 6 041 cas confirmés d'Ebola dans les six provinces affectées par la maladie, avec un bilan de 2 911 décès. La même source a fait savoir que le nombre de guérisons avait progressé à 1 366 personnes, avec 619 patients traités dans les établissements de santé. À ce jour, le taux de létalité de la souche Bundibugyo du virus Ebola, pour laquelle il n'existe encore aucun traitement ou vaccin homologué, est de 48,2 %. Les autorités sanitaires congolaises indiquent également que le taux de suivi des contacts est de 82,4 %. Cette 17e épidémie du virus Ebola a touché 60 zones de santé réparties sur six provinces de l'est de la RDC, à savoir le Nord-Kivu, le Sud-Kivu, l'Ituri, la Tshopo, le Haut-Uélé et le Bas-Uélé.

UE : onze pays appellent à des mesures pour surmonter les blocages liés au droit de veto sur la politique étrangère

Onze pays de l'Union européenne ont appelé à prendre des mesures pour répondre à ce qu'ils qualifient d'usage excessif du droit de veto sur les questions de politique étrangère et de sécurité, proposant un « guide » en cinq points destiné à améliorer le processus décisionnel au sein du bloc, mardi selon l'agence de presse italienne ANSA. L'Autriche, le Danemark, la Belgique, la Finlande, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Roumanie, l'Espagne et la Suède ont soumis un document informel à la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, ainsi qu'aux autres États membres, avant une réunion informelle du Conseil des Affaires étrangères prévue mercredi. Le document, consulté par ANSA, énonce cinq principes visant à prévenir ce que les pays signataires décrivent comme des « comportements obstructionnistes » dans la politique étrangère et de sécurité de l'UE. L'une des propositions appelle l'UE à « recourir de plus en plus aux abstentions constructives » afin d'empêcher certains États membres de bloquer les décisions. Les pays font également référence au principe de coopération loyale inscrit dans les traités européens, appelant les États membres à ne pas bloquer des décisions en les liant à des questions « essentiellement sans rapport avec l'objet » de celles-ci. Ils demandent en outre aux pays d'éviter de soulever des objections limitées à certains aspects précis d'une proposition lorsque celles-ci pourraient empêcher l'UE de parvenir à une décision. Le document encourage également Kallas à examiner les possibilités offertes par les traités européens pour améliorer le processus décisionnel en matière de politique étrangère et de sécurité, notamment d'éventuelles propositions de la cheffe de la diplomatie conformément aux traités. Dans les cas où une décision en matière de politique étrangère ou de sécurité est soumise au vote à la majorité qualifiée, le document aborde le droit des États membres de s'y opposer pour des « raisons vitales et déclarées de politique nationale ». Les 11 pays estiment que ces raisons devraient être « exposées en détail », afin de permettre des consultations substantielles et de faciliter les efforts visant à trouver des solutions acceptables par l'ensemble des États membres. Le document informel a également été transmis aux ministres des Affaires étrangères de la Bulgarie, de la Croatie, de Chypre, de la Tchéquie, de l'Estonie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, du Portugal, de la Slovaquie et de la Slovénie.

ALGÉRIE – ALLEMAGNE

Vers un partenariat stratégique élargi au-delà de l'énergie

La relation entre Alger et Berlin entre dans une nouvelle phase. Marquée ces dernières années par une volonté commune de dépasser le cadre classique de fournisseur-client pour s'orienter vers un véritable partenariat industriel et technologique, la coopération algéro-allemande connaît aujourd'hui une "dynamique positive" selon les propres termes du ministre allemand des Affaires étrangères, M. Johann Wadephul. Reçu hier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le chef de la diplomatie allemande a réitéré la volonté de son pays de renforcer ses relations avec l'Algérie et d'élargir les domaines de la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs du commerce, de l'investissement et de l'énergie. Une visite qui fait suite à celle effectuée par le président Tebboune à Berlin en juillet dernier et qui confirme l'intérêt stratégique mutuel dans un contexte géopolitique et énergétique mondial en pleine mutation.

RENFORCER LA COOPÉRATION DANS L'ÉNERGIE DU GAZ ET L'HYDROGÈNE VERT

Incontournable, le volet énergétique reste la colonne vertébrale de la relation bilatérale. L'Algérie est déjà l'un des principaux fournisseurs de gaz de l'Union européenne. Avec le recul des approvisionnements russes et la nécessité pour l'UE de sécuriser ses importations, le rôle d'Alger comme partenaire fiable prend une importance nouvelle.

Lors de son entretien avec le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, M. Wadephul a salué "la place centrale de l'Algérie en tant que partenaire énergétique fiable". Mais les deux pays regardent déjà au-delà du gaz naturel. L'avenir se joue dans les énergies propres.

M. Wadephul a insisté sur les atouts de l'Algérie pour "poursuivre le processus de transition dans le domaine énergétique et renforcer son rôle en tant que fournisseur d'hydrogène vert". Un positionnement stratégique. Grâce à son potentiel solaire et éolien immense, à ses capacités d'exportation existantes via gazoducs, et à sa proximité avec l'Europe, l'Algérie ambitionne de devenir un hub d'hydrogène vert pour le marché européen.

Les discussions ont été très concrètes. Elles ont porté sur les projets de Sonatrach, en coopération avec le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, pour le développement, la production et la commercialisation d'hydrogène vert et d'ammoniac vert, ainsi que la fabrication des équipements associés comme les électrolyseurs.

Le projet phare évoqué est le "South2 Corridor", ce futur corridor

de transport d'hydrogène qui doit relier l'Afrique du Nord à l'Europe via l'Italie. Les entreprises allemandes affichent un vif intérêt pour y participer. Des groupes comme Siemens Energy, ThyssenKrupp Uhde, VNG ou Bosch Energy étaient d'ailleurs présents lors de la rencontre avec M. Arkab.

Au-delà de l'hydrogène, la coopération s'étend à l'ensemble de la chaîne gazière : industrie pétrolière et gazière, ingénierie et infrastructures, commercialisation du gaz naturel et du GNL, mais aussi intégration de technologies bas carbone. Autre axe important : la réduction, la gestion et la récupération des émissions de méthane, un enjeu majeur pour rendre le gaz algérien encore plus compétitif et conforme aux standards européens.

M. Arkab a réaffirmé la disposition de son secteur à accompagner les entreprises allemandes souhaitant investir, notamment à travers leur participation au cycle d'appels d'offres "Algeria Bid Round 2026". L'objectif : bénéficier de leurs technologies modernes et de leurs solutions industrielles avancées, tout en développant la filière pétrochimique en Algérie en tirant profit de l'expertise allemande.

DES ENTREPRISES ALLEMANDES EN QUÊTE D'OPPORTUNITÉS

Si l'énergie ouvre la voie, Berlin veut élargir le partenariat. M. Wadephul l'a dit clairement : "d'importantes potentialités existent en vue d'approfondir les relations bilatérales, notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement".

Les entreprises allemandes, reconnues pour leur savoir-faire industriel, regardent l'Algérie avec un intérêt renouvelé. Le marché algérien de plus de 45 millions d'habitants, ses grands chantiers d'infrastructures, sa politique d'industrialisation et son marché des hydrocarbures offrent des débouchés importants.

Lors de sa visite, le ministre allemand a rencontré des représentants de plusieurs entreprises allemandes déjà implantées en Algérie. Le message est clair : l'Allemagne veut intensifier ses relations commerciales et accroître ses investissements directs. Les secteurs ciblés vont au-delà de l'énergie : industrie des équipements, dessalement de l'eau de mer, infrastructures, automobile, pharmaceutique, et transformation industrielle.

De son côté, l'Algérie cherche à attirer des investissements porteurs de transfert de technologie et de création d'emplois. La promotion du contenu local est au cœur des discussions. L'idée est de passer d'une logique d'importation à une logique de co-production et de co-développement.

FORMATION, TECHNOLOGIE ET TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Un partenariat durable ne peut se construire sans l'humain. La coopération dans les domaines de la formation, de l'assistance technique et du transfert d'expertises a été longuement évoquée.

L'Allemagne dispose d'un modèle de formation professionnelle duale très réputé. L'Algérie, engagée dans la modernisation de son appareil productif, a besoin de ces compétences pour former ses ingénieurs, techniciens et cadres. Le renforcement des capacités, le développement de formations spécialisées et l'échange d'expertises ont été identifiés comme des priorités pour accompagner les projets conjoints. Cet axe est crucial pour assurer la durabilité des investissements. Il ne s'agit pas seulement de vendre des équipements, mais de construire ensemble des capacités industrielles algériennes.

UN DIALOGUE POLITIQUE RENFORCÉ FACE AUX DÉFIS RÉGIONAUX

Au-delà de l'économie, Alger et Berlin partagent une convergence de vues sur plusieurs dossiers politiques. M. Wadephul a indiqué que les questions régionales et internationales ont été au cœur de ses entretiens.

La situation dans la région du Sahel, les défis auxquels le Moyen-Orient est confronté, la guerre russo-ukrainienne et ses répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale figuraient à l'agenda.

Dans ce contexte, le ministre allemand a souligné "la nécessité d'investir dans le dialogue et la concertation mutuelle ainsi que de renforcer la coopération basée sur la confiance". Il a assuré que son pays "accorde une priorité au renforcement de ses relations avec des partenaires tels que l'Algérie, aussi bien au niveau bilatéral que dans le cadre de l'UE".

Pour l'Allemagne, l'Algérie est un interlocuteur clé pour la stabilité en Méditerranée et au Sahel. Pour l'Algérie, l'Allemagne représente la première économie européenne et un partenaire capable d'apporter technologie, financement et accès au marché européen.

Au terme de sa visite, M. Wadephul a réitéré ses remerciements au président Tebboune pour "l'échange de vues fructueux" et pour l'accueil chaleureux. Il a également exprimé la solidarité de l'Allemagne avec l'Algérie, gouvernement et peuple, face aux incendies qui ont récemment touché plusieurs régions du pays, présentant ses sincères condoléances aux familles des victimes. Un geste diplomatique qui illustre la volonté d'inscrire la relation dans une dimension humaine et de confiance.

L'ambassadeur d'Allemagne en



Algérie, M. Georg Felsheim, et l'ambassadeur d'Algérie en Allemagne, M. Larbi Latroch, ainsi que des responsables d'ALNAFT et de l'ARH, étaient présents à cette réunion. L'Algérie et l'Allemagne semblent aujourd'hui convaincues de l'impératif de développer des coopérations économiques solides et diversifiées. L'énergie reste le point d'entrée, mais la relation ne s'y limite plus.

De l'hydrogène vert au dessalement, de la pétrochimie à la formation, de l'investissement industriel au dialogue politique, le champ des possibles s'élargit. Les deux pays ont les complémentarités nécessaires : l'Algérie avec ses ressources, sa position géographique et son marché

en croissance, l'Allemagne avec sa technologie, son expertise industrielle et son besoin de sécuriser ses approvisionnements énergétiques. La visite de M. Wadephul et les entretiens de haut niveau tenus à Alger posent les jalons d'un partenariat stratégique pour les dix prochaines années. Reste maintenant à concrétiser cette volonté politique en projets industriels tangibles, en joint-ventures et en transferts de technologie. Si cette dynamique se poursuit, la coopération algéro-allemande pourrait devenir un modèle de partenariat Nord-Sud, fondé sur l'égalité des intérêts et la vision commune d'un développement durable.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par Saïd B.

Travaux publics : lancement du dépôt en ligne des dossiers de qualification et de classification des entreprises

Le ministère des Travaux publics franchit une nouvelle étape dans sa démarche de modernisation. À partir d'aujourd'hui, le dépôt des dossiers de qualification professionnelle et de classification des entreprises, ainsi que les demandes d'agrément des cabinets de conseil privés, se font entièrement en ligne. Fini les longues files d'attente et les déplacements vers l'administration centrale ou les directions de wilaya : tout passe désormais par le portail numérique du secteur. L'annonce a été faite lors d'une réunion présidée par le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Djellaoui, au siège du ministère. La rencontre, consacrée au suivi de la numérisation du secteur, a permis de lancer officiellement cette nouvelle plateforme qui vise à simplifier la vie des entreprises de construction, des bureaux d'études et de tous les acteurs du domaine des infrastructures. Jusqu'à présent, la procédure de qualification et de classification représentait un véritable parcours du combattant pour de nombreuses entreprises. Entre la constitution du dossier, les dépôts multiples et le suivi opaque, les délais pouvaient s'étirer sur plusieurs semaines. Avec ce nouveau dispositif, le portail permet non seulement de soumettre directement les dossiers, mais aussi d'en suivre à distance chaque étape de traitement. L'objectif est clair : réduire les délais, gagner en transparence et améliorer la qualité du service public. Le ministre a insisté sur l'importance de cette phase. Pour lui, la réussite de cette numérisation est déterminante pour garantir une meilleure performance administrative. Elle doit faciliter le travail des bureaux d'études et des entreprises de construction, renforcer l'efficacité et la transparence dans la gestion des dossiers, et doter l'administration de meilleurs outils de suivi.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre plus large de la transformation numérique de l'administration algérienne, menée en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation. Il ne s'agit pas seulement de dématérialiser des formulaires, mais de revoir en profondeur la relation entre l'administration et les opérateurs économiques.

En rendant ces procédures accessibles en ligne, le ministère des Travaux publics veut alléger le fardeau bureaucratique, accélérer les projets et donner aux entreprises les moyens de se concentrer sur l'essentiel : la réalisation des chantiers. Une réforme qui tombe à point nommé alors que le secteur est appelé à jouer un rôle central dans les grands projets de développement du pays.

RÔLE DES DEUX SERVICES DU SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il est important de savoir que les services de qualification et de classification professionnelle ainsi que l'accréditation des cabinets de conseil privés constituent des dispositifs réglementaires et qualité stratégiques. Ils permettent de structurer le marché, de garantir les compétences techniques et de sécuriser la passation des marchés publics ou privés. Ainsi concernant la qualification et la classification professionnelle pour les institutions et entreprises, c'est le système qui s'adresse principalement aux structures publiques ou privées en soumissionnant à des marchés d'envergure (comme le BTP, les ressources en eau ou l'énergie).

En d'autres termes, il s'agit d'une attestation administrative ou sectorielle obligatoire. Quant à la qualification, soit l'aspect qualitatif, elle valide la capacité technique d'une organisation à réaliser un type de prestation spécifique (exemple : la construction de ponts, l'installation de réseaux électriques). Elle repose sur les compétences de l'encadrement, les diplômes de l'équipe et les références de projets déjà exécutés. D'autre part et au sujet de la classification, soit l'aspect quantitatif, elle détermine la "taille" ou la catégorie de marchés auxquels l'institution peut prétendre (généralement matérialisée par des catégories allant de 1 à 10 ou de A à E). Elle fixe le plafond financier des projets qu'elle peut légalement prendre en charge.

Les trois critères majeurs d'évaluation sont : les moyens humains, soit le nombre de cadres permanents, d'ingénieurs et de techniciens déclarés auprès des organismes sociaux ; les moyens financiers, soit le chiffre d'affaires annuel moyen, capital social et la santé financière globale et enfin, les moyens matériels, soit, la liste du parc matériel propre ou mobilisable, validée par un expert agréé. Par ailleurs et au sujet de l'accréditation et de la qualification des cabinets de conseil privés, pour les structures immatérielles (management, ingénierie, audit, juridique), la reconnaissance passe par des labels de professionnalisme ou des certifications tierce partie afin de rassurer les donneurs d'ordres. Il s'agit des organismes de qualification dédiés à savoir des entités spécialisées comme l'OPECM (Office de Qualification des Entreprises de Conseil en Management) qui délivrent des certificats de qualification professionnelle spécifiques aux cabinets de conseil. Là, on parle de l'accréditation technique (Normes ISO) avec les cabinets cherchant à faire reconnaître la rigueur de leurs processus (ou de leurs laboratoires d'essais/inspection affiliés) passent par des organismes d'accréditation nationaux ou internationaux.

De plus, il faut également avoir l'agrément ministériel et ce, selon le domaine d'intervention (ex : audits énergétiques, études d'impact environnemental), un agrément préalable du ministère de tutelle concerné peut être requis en complément du simple registre du commerce.

Quant aux critères majeurs pour un cabinet de conseil, il y a lieu de tenir compte de l'aspect de la pérennité financière : C'est-à-dire la transparence des bilans et la régularité fiscale. Ceci, sans oublier la certification individuelle des experts.

Importe également la satisfaction client, soit des références d'interventions réussies et des enquêtes de satisfaction directes auprès des anciens clients, et tenir compte également du respect de la déontologie, soit l'engagement de confidentialité, indépendance et absence de conflits d'intérêts.

S. B.

Le président de la République procède à un remaniement ministériel partiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a procédé, hier, à un remaniement ministériel partiel, indique un communiqué de la Présidence de la République.

« Après consultation de Monsieur le Premier ministre, le

président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a procédé aujourd'hui à un remaniement ministériel partiel, en vertu duquel ont été nommés :

Mohamed Lamine Lebbou, ministre des Finances ; Mohamed Hattab, ministre du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ; Sid Ali Khaldi, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ; Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication », précise le communiqué.

R.N.

FEUX DE FORÊT

Les habitants des zones touchées saluent les décisions du président de la République

Les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des conséquences des récents incendies enregistrés dans plusieurs wilayas de l'Est et du Centre, ont été largement saluées par les habitants affectés par ces feux de forêt à Skikda, selon des propos recueillis hier, par l'APS, auprès de citoyens et représentants de la société civile.

Kamel Saib, de la région d'Ouled Slimane, dans la commune d'Oum Toub (ouest de Skikda), qui a perdu son frère dans les incendies qui ont touché la région la semaine dernière, a déclaré que ces décisions "redonnent espoir et confirment que l'Etat algérien se tient aux côtés des sinistrés et les accompagne pour un retour rapide à la vie normale dans les plus brefs délais".

De son côté, Boussebti Walid, du douar Mezdioua, dans la commune d'Oum Toub, un agriculteur dont les biens ont été endommagés par les flammes, a estimé que les décisions du président de la République "sont arrivées à point nommé, et confirment la volonté des hautes autorités du pays de soutenir les sinistrés et de remédier dans les plus brefs délais aux dégâts occasionnés par les incendies". Bachir Bouaïta, président de l'association "Haï El Amal Zefzaf", de la ville de Skikda, a considéré que les décisions du président de la République sont "judicieuses et correspondent, voire dépassent même, nos attentes".

Pour sa part, Mahmoud Meribi, secrétaire général de l'Association "Djaouareh" pour la chasse et les loisirs, basée dans la commune de Beni Ouelbane, a souligné que les décisions du président de la République "reflètent la volonté des hautes autorités de l'Etat de prendre en charge les retombées sociales, économiques et environnementales de ces incendies".

"Les décisions du président de la République auront un impact considérable et effaceront les séquelles de cette épreuve, notamment en faveur des victimes des incendies" c'est un geste noble et généreux de la part du Président, qui témoigne de la détermination de l'Etat à prendre en charge les citoyens et à les soutenir en de telles circonstances", a souligné, quant à lui, Fouad Mekitaâ, président de l'Association "Zahra li Djoussour El Kheir" de la commune d'Oum Toub.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ORDONNE D'ACCELERER LE RECENSEMENT ET L'EVALUATION DES PERTES

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, hier, une réunion de travail avec les cadres du secteur aux niveaux central et local, en

présentiel et par visioconférence, indique un communiqué du ministère.

Selon la même source, « cette réunion a été consacrée au suivi de l'avancement de l'opération de recensement et d'évaluation des pertes et des dégâts causés par les incendies ayant touché certaines wilayas du pays, ainsi qu'à la prise en charge des personnes sinistrées dans le secteur agricole, conformément aux délais fixés par le Président de la République ».

Au cours de cette réunion, à laquelle ont assisté les directeurs des établissements et des groupes économiques relevant du secteur, le ministre a écouté les directrices et directeurs des services agricoles ainsi que les conservateurs des forêts des wilayas touchées par ces incendies. Il a ainsi été informé de l'état d'avancement des opérations de recensement des pertes sur le terrain, ainsi que des moyens humains et logistiques mobilisés à cet effet.

À ce titre, « des instructions ont été données afin de renforcer les wilayas sinistrées, notamment la wilaya de Jijel, en moyens humains et logistiques, dans le but d'accélérer le processus de recensement et d'évaluation des pertes ».

Par ailleurs, les possibilités et moyens disponibles au sein des établissements du secteur ont été examinés et identifiés, notamment en matière de cheptel, de volailles, de ruches et de plants d'arbres fruitiers. Ces dispositions visent à préparer l'opération d'indemnisation des agriculteurs et des éleveurs ayant subi des pertes à la suite des incendies, dans les délais appropriés.

INSTRUCTIONS POUR LA RÉHABILITATION DES ROUTES ET DES INFRASTRUCTURES ENDOMMAGÉES

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, avant-hier lundi au siège du ministère, une réunion de travail consacrée au suivi des mesures et dispositions d'urgence pour la réparation et la réhabilitation des axes routiers et des infrastructures endommagés par les récents incendies enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, notamment Jijel, et la poursuite des efforts pour garantir le retour de la situation à la normale, indique ce mardi un communiqué du ministère.

Ces mesures interviennent en application des instructions données par le président de la



République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion qu'il a présidée dimanche, et à la suite de la réunion présidée lundi par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

Cette réunion de travail, à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère, aux côtés du Directeur général de l'Entreprise nationale de panneaux de signalisation routière (ENPS), en coordination avec les directeurs des Travaux publics des wilayas de Jijel, Constantine et Sétif, a permis de passer en revue la situation sur le terrain et de définir les interventions prioritaires dans le cadre des opérations de réparation et de réhabilitation. Concernant le réseau routier, il a été décidé d'accélérer les opérations de réaménagement et de réparation des axes endommagés par les incendies, avec la mobilisation et la mise à disposition de l'ensemble des moyens des entreprises du secteur, appuyés par les moyens et les équipements des directions des travaux publics des wilayas de Constantine et de Sétif et des wilayas limitrophes, pour renforcer les capacités d'intervention et parachever les travaux au début de la semaine prochaine.

Les dispositions prévoient aussi le renforcement des talus endommagés, pour rétablir leur stabilité, garantir la sécurité des infrastructures routières et protéger les usagers de la route.

Pour ce qui est de la réhabilitation de la signalisation verticale et horizontale, il sera procédé, parallèlement aux travaux de réaménagement, à la remise en place des marquages et de la signalisation horizontale et verticale au niveau des différents axes du réseau endommagé, ainsi qu'à la mise en place et au renouvellement des panneaux de signalisation directionnelle nécessaires pour garantir la clarté des itinéraires et améliorer les conditions de circulation, notamment au niveau des axes ayant été affectés par les incendies, et renforcer les conditions

de sécurité et de sûreté des usagers de la route, ajoute le communiqué.

Dans le cadre du suivi et de la coordination sur le terrain, des cadres centraux du ministère seront dépêchés sur le terrain pour renforcer les équipes intervenantes, orienter leurs efforts et suivre le déroulement des différentes opérations. La coordination entre les différents acteurs sur le terrain sera également renforcée, particulièrement entre les directions des travaux publics des wilayas limitrophes et les entreprises du secteur actuellement présentes sur place, de manière à assurer la complémentarité des capacités et des moyens et à unifier les efforts d'intervention, jusqu'au parachèvement des opérations de réparation et de réhabilitation.

Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la réponse immédiate aux conséquences des récents incendies, à travers la poursuite de la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels du secteur et l'intervention au niveau des points endommagés, afin de garantir le retour de la situation à la normale au début de la semaine prochaine, conclut le communiqué.

D'IMPORTANTES EFFORTS POUR LA REMISE EN ÉTAT DE SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX ENDOMMAGÉS À TIZI OUZOU

D'importants efforts sont déployés dans la wilaya de Tizi-Ouzou pour réparer les dommages causés par les incendies enregistrés dans certaines régions de la wilaya les 26 et 27 août, notamment sur les réseaux énergétiques et d'eau, et pour accompagner les citoyens concernés, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ainsi, la remise en état des réseaux et infrastructures détruits ou endommagés a été

entamée aussitôt les incendies maîtrisés, avec l'objectif fixé de rétablir l'alimentation en eau potable, l'électricité, les communications et l'ensemble des axes routiers d'ici samedi prochain.

Sur le terrain, les équipes de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE) sont intervenues sans relâche dans les zones touchées, à l'exemple des villages de Tamazirt, Tifra et Ouaroudjene, dans la daïra de Tiggirt, où de nombreux tronçons de conduites d'adduction ont été détériorés. Des conduites de différents diamètres ont été ou sont en cours de remplacement. En attendant la fin des travaux, l'alimentation en eau est assurée en permanence par des camions-citernes, et des moyens humains et matériels importants sont mobilisés pour accélérer la remise en service complète du réseau. En outre, conformément aux directives du président de la République, une commission de recensement des dégâts a été mise en place. Chargée de recenser de manière exhaustive l'ensemble des pertes tant publiques que privées, cette commission doit permettre d'évaluer précisément les besoins et de procéder, dans les meilleurs délais, à l'indemnisation complète des victimes, a-t-on indiqué de même source. L'Etat s'engage à prendre en charge l'intégralité des pertes matérielles subies par les citoyens, y compris les meubles et appareils électroménagers, rappelle-t-on.

Pour accélérer le retour à la normale, le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, a présidé lundi une réunion de coordination regroupant les autorités locales, les chefs de daïra, les directeurs des services et présidents des Assemblées populaires communales, dans le but de mettre en œuvre "dans les délais impartis" l'ensemble des mesures de remise en état des régions touchées par les incendies, ainsi que le soutien et l'indemnisation des citoyens concernés.

Hamza B.

ELECTIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN ALGÉRIE LE 28 NOVEMBRE 2026

Pour une réelle décentralisation favorisant un espace équilibré et solidaire

PAR : ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Le président de la République a convoqué le corps électoral pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et des wilayas, prévue le samedi 28 novembre 2026 dans un contexte marqué par l'entrée en application du nouveau découpage territorial du pays marqué par la création de nouvelles wilayas, entraînant une nouvelle répartition des circonscriptions électorales ainsi que du nombre de sièges au sein des Assemblées populaires communales et de wilayas.

Cette élection impulsera-t-elle une nouvelle dynamique dans la gestion des collectivités locales articulée au nouveau rôle de l'État régulateur au niveau central, posant la problématique stratégique de la décentralisation, inséparable de la bonne gouvernance centrale-locale et de l'efficacité des institutions, afin de redonner confiance aux citoyens, sans laquelle aucun développement n'est possible?

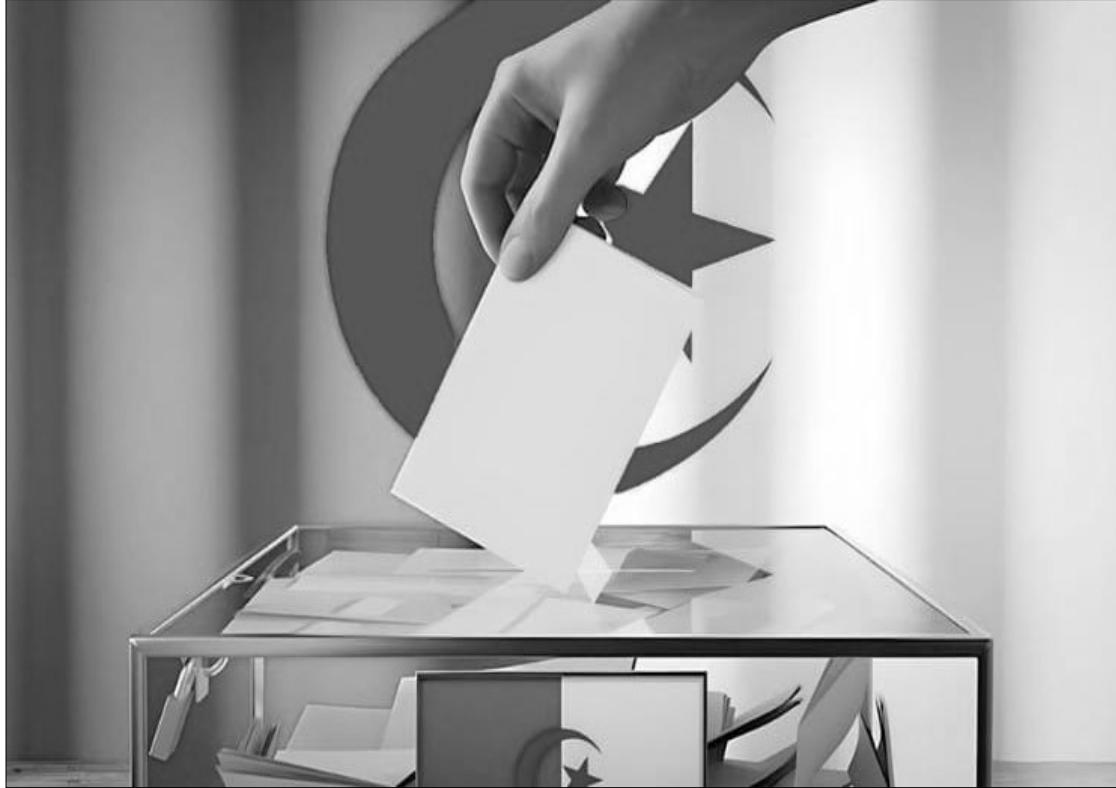
1- La décentralisation économique peut être définie comme un mode d'organisation de l'État qui confère à la région un rôle et un statut économique propre, caractérisé par une autonomie relative mais non indépendant de l'État régulateur central pour les grandes orientations stratégiques tant politiques qu'économiques, cette autonomie étant donc encadrée par l'autorité nationale. Toute décentralisation appelle les questions fondamentales suivantes :

- compétences du pouvoir local et règles de composition et de fonctionnement des assemblées et exécutifs locaux ;

- relations souples avec le pouvoir central avec des modalités précises de transfert aux pouvoirs locaux ce qui suppose une clarté dans l'orientation de la politique socio-économique évitant des tensions et conflits entre le pouvoir local et central, permettant un nouveau cadre de pouvoir avec des nouveaux acteurs et des nouvelles stratégies élaborées, favorisant un nouveau contrat social national afin d'optimiser l'effet de la dépense publique et rendre moins coûteux et plus flexible le service public.

- concertation entre les différentes wilayas avec pour objectif une meilleure efficacité ressentie comme telle par la population, l'argument de base résidant dans la proximité géographique, signifiant qu'il existe une solution locale aux problèmes locaux, que celle-ci est nécessairement meilleure qu'une solution nationale et que la diversité des situations locales impose une diversité de solutions pour s'adapter aux conditions locales spécifiques.

La création de ce nouvel espace public générerait une nouvelle opinion publique, voire une nouvelle société



civile, permettant l'émergence de thématiques communes, des modes de proposition communs et donc déterminerait des choix collectifs optimaux. Car une centralisation à outrance favorise un mode opératoire de gestion autoritaire des affaires publiques, une gouvernance par décrets, c'est-à-dire une gouvernance qui s'impose par la force et l'autorité, loin des besoins réels des populations, et produit le blocage de la société.

2.- Avec une population qui tend horizon 2030 à plus de 50 millions d'habitants, l'Algérie s'étend sur 2 380 000 km², dont 2 100 000 km² d'espace saharien. La densité paraît faible, mais les 9/10e de la population sont concentrés sur les terres du Nord. Sa situation géographique posant un problème sécuritaire est stratégique en Afrique, en face de l'Europe, possédant un total d'environ 6511 à 6734 kilomètres de frontières terrestres partagées avec la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, la Libye, le Mali et le Niger. L'objectif stratégique horizon 2026-2030 est d'éviter que plus de 95% de la population vivent sur moins de 10% du territoire. La nouvelle politique décentralisation, à ne pas confondre avec déconcentration (renvoyant les problèmes non résolus aux collectivités locales souvent avec des moyens dérisoires, posant le problème des finances et de la fiscalité locale) suppose une vision cohérente de l'aménagement du territoire qui doit placer les citoyens créateur au cœur du développement avec un quadruple objectif :

- une société plus solidaire,
- la croissance au service de l'emploi
- mettre l'Algérie au cœur du développement de la Méditerranée et de l'Afrique, espace naturel de l'Algérie, afin de favoriser la stabilité régionale pour une prospérité partagée.
- éviter les constructions anarchiques avec le manque d'homogénéisation dans le mode architectural, un taux accéléré d'urbanisation avec des bidonvilles autour des grandes villes, avec le risque de l'extension de nouvelles formes de violence à travers le banditisme et de maux

sociaux comme la drogue et la prostitution.

Ainsi s'impose une autre organisation institutionnelle, qui ne sera efficace que sous réserve d'objectifs précis, d'opérer un nécessaire changement qui passe par une approche basée sur une identification claire des missions et responsabilités et une restructuration des fonctions et des services chargés de la conduite de toutes les activités administratives, financières, techniques et économiques.

Les règles d'organisation et d'administration du territoire doivent inclure la protection de l'environnement et être souple dans son organisation, en évitant le centralisme administratif, afin de construire un socle productif sur plus d'individus et davantage d'espace. Il convient de prendre le soin de ne pas confondre espace géographique avec espace économique qui intègre le temps, l'espace étant conçu comme surface, distance et un ensemble de lieux.

Cette recomposition du territoire doit s'inscrire dans un vaste projet inséparable des réformes structurelles à tous les niveaux, ne pouvant être conçue d'une manière interventionniste, mais doit être basé sur la concertation et la participation effective de tous les acteurs sociaux, et répondre aux besoins des populations en quelque lieu qu'elles se

trouvent et assurer la mise en valeur de chaque portion de l'espace où elles sont installées. Il ne s'agira pas d'opposer le rural à l'urbain, les métropoles aux provinces, les grandes villes aux petites, mais d'organiser leur solidarité. Pour cela, s'impose la refonte des finances locales sans laquelle la politique d'aménagement du territoire aurait une portée limitée devant s'appuyer sur le système de péréquation entre les régions pauvres et riches afin de favoriser une armature urbaine souple à travers les réseaux, la fluidité des échanges, la circulation des hommes et des biens, les infrastructures, les réseaux de communication étant le pilier.

Cela implique une nouvelle architecture des villes, des sous-systèmes de réseaux mieux articulés, plus interdépendants bien que autonomes dans leurs décisions.

3.- Cette synchronisation de la gouvernance centrale et locale implique une réorganisation du pouvoir local dont la base est l'APC (communes), renvoyant à l'urgence de la révision des textes juridiques qui ne sont plus d'actualité. Après le tout État, l'heure est au partenariat entre les différents acteurs de la vie économique et sociale, à la solidarité, à la recherche de toute forme de synergie et à l'ingénierie territoriale. C'est dans ce contexte que l'APC

doit apparaître comme un élément fédérateur de toutes les initiatives qui participent à l'amélioration du cadre de vie du citoyen, à la valorisation et au marketing d'un espace. C'est à l'APC que reviendra ainsi la charge de promouvoir son espace pour l'accueil des entreprises et de l'investissement devant se constituer en centre d'apprentissage de la démocratie de proximité qui la tiendra comptable de l'accomplissement de ses missions, devant penser un autre mode de gestion, permettant de passer du stade de collectivités locales providences à celui de collectivités locales entreprises et citoyennes responsables de l'aménagement du développement et du marketing de son territoire.

Comme je l'avais préconisé dans un ouvrage collectif pluridisciplinaire sous ma direction regroupant économistes, sociologues, politologues, sous ma direction « Réformes et démocratie » paru aux éditions Casbah en 2005, et je tiens à saluer mon ami feu Mouloud Achour de l'aide apportée, mais avons-nous été écouté, la structure qui me semble la plus appropriée pour créer ce dynamisme, est la création de cinq à six chambres de commerce régionales(on n'investit pas dans une micro wilaya, le marché étant forcément limité) qui regrouperait l'État, les entreprises publiques/privées, les banques, la formation professionnelle et les universités/centres de recherche, le wali (le préfet) dont la fonction n'est pas d'être gestionnaire, servant de régulateur afin de favoriser la création de richesses au niveau local.

En conclusion, les événements tant actuels que futurs, à savoir les tensions géostratégiques au niveau de la région, les impacts du réchauffement climatique avec les inondations et les incendies, rendent urgent un nouveau management stratégique des collectivités locales par une lutte contre le cancer de la bureaucratie qui paralyse toute initiative créatrice, en impliquant les citoyens. La véritable décentralisation, processus complexe éminemment politique, implique de poser le rôle de l'État et son articulation avec le marché dans la future stratégie socio-économique, ce qui renvoie au mode de gouvernance afin de favoriser une démocratie participative tenant compte de l'anthropologie culturelle, de l'efficacité économique et de la nécessaire cohésion sociale et territoriale.

A. M.



INCENDIES :

37 foyers enregistrés en 24 heures, un foyer toujours en cours

Trente-sept incendies ont été enregistrés en 24 heures dont 36 incendies ont été totalement maîtrisés et éteints, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Toutefois, un incendie restait encore en cours au moment de la publication du bilan. Celui-ci est localisé dans la wilaya d'El Tarf, où les équipes demeurent mobilisées.

Parmi les principaux incendies signalés, la Protection civile fait état d'un feu dans la commune de Tala Ifacen, dans la wilaya de Sétif, au lieu-dit Ouled Delladj. L'incendie a été éteint et la zone reste actuellement sous surveillance afin d'éviter toute reprise du feu. À El Tarf, un autre incendie a été signalé dans la commune d'Aïn El Assel, au lieu-dit Fadj Ennakhla. Les opérations de traitement des foyers résiduels et des braises se poursuivent. La DGPC reste ainsi pleinement mobilisée pour surveiller la situation et intervenir face à tout risque



L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU POTABLE À BEJAIA :

Réhabilitation quasi-totale des réseaux dans les zones touchées par les incendies

Les réseaux de l'électricité et d'alimentation en eau potable, endommagés par les feux de forêts enregistrés la semaine dernière dans plusieurs communes de la wilaya de Bejaia, ont été réhabilités et l'alimentation rétablie dans la quasi-totalité des foyers affectés, a-t-on appris auprès des services concernés. S'agissant de l'électricité, les services de la Sonelgaz de Bejaia ont indiqué que le réseau électrique a été rétabli dans la quasi-totalité des foyers à travers l'ensemble des villages sinistrés, soit un rétablissement à près de 99%, soulignant que l'opération se poursuit pour raccorder les quelques foyers restant privés d'électricité. Les mêmes services ont ajouté que les opérations d'intervention et de réparation se pour-

suivent sans interruption, avec la priorité de rétablir complètement l'alimentation en énergie électrique et la garantie de la sécurité des personnes, des installations et des réseaux. Concernant l'alimentation en eau potable dans les villages touchés les feux de forêts, l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya a mobilisé l'ensemble de ses équipes techniques sur le terrain, a-t-on souligné. Les services de l'ADE ont indiqué que tous les villages relevant des communes de Kherrata, Aokas, Tizi N'Berber et de Tichy, privés d'eau potable suite aux feux de forêt enregistrés la semaine dernière, ont été raccordés au réseau d'alimentation en eau potable. Quant aux communes de Tamridjet, Darguina et Toudja, également touchées par les feux de forêts, leur raccordement total au

réseau d'alimentation en eau potable sera effectué au plus tard mercredi prochain, a affirmé l'ADE de Bejaia. Afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable des populations sinistrées, l'ADE de Bejaia a mobilisé ses camions-citernes pour approvisionner les villages concernés, et ce jusqu'à la réhabilitation complète du réseau, a-t-on souligné. De con côté, le secrétaire général de la wilaya, Said Yahiaoui, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, a insisté, lors d'une réunion tenue aujourd'hui au siège de la wilaya, sur le suivi «rigoureux» des opérations de réhabilitation des réseaux d'électricité et d'alimentation en eau potable des zones sinistrées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.µ

UNIVERSITÉ MOHAMED-EL-BACHIR-EL-IBRAHIMI DE BORDJ BOU ARRÉRIDJ :

Inscription de près de 5 000 nouveaux étudiants

L'université Mohamed-El-Bachir-El-Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj accueillera, au titre de la prochaine année universitaire, 4 942 nouveaux étudiants titulaires du baccalauréat session 2026, portant ainsi ses effectifs estudiantins à près de 20 000, a-t-on appris auprès du vice-recteur chargé de la pédagogie, Oussama Kessal. Le même responsable a précisé que ces nouveaux étudiants se répartissent sur 21 filières et spécialités, dont celles des sciences économiques et commerciales (749 étudiants), droit (504 étudiants), sciences de la nature et de la vie (457 étudiants) et sciences et technologie (415 étudiants). Certaines filières techniques ont enregistré des effectifs relativement moindres, dont celles du génie des procédés, génie mécanique et génie électrique, selon la même source. Pas moins de 479 étudiants ont été orientés vers l'annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS) au terme de la seconde étape d'orientation, et ont été répartis sur les sept filières couvrant les trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), a ajouté le même responsable. La filière de la langue arabe vient en tête des filières de l'annexe avec 196 étudiants, suivie de celle des sciences physiques et de technologie de l'enseignement moyen avec 125 étudiants, alors que le reste des étudiants ont été répartis sur les filières des mathématiques et des sciences de la nature des paliers moyen et secondaire, a-t-on indiqué. Dans le cadre des préparatifs de la nouvelle année, l'université œuvre à parachever les procédures pédagogiques, administratives et

logistiques nécessaires pour assurer l'accueil des nouveaux et anciens étudiants dans les meilleures conditions, a affirmé la même source. Ces préparatifs incluent la réhabilitation et l'équipement de nombre de structures pédagogiques, afin de mettre en place les conditions favorables à la formation et l'enseignement et leurs travaux affichent des taux d'avancement «importants» en prévision de l'exploitation de ces structures dès le

début de la nouvelle année universitaire, selon le même responsable. Enfin à noter que l'opération de suivi de l'état de disponibilité des salles, des amphithéâtres et des espaces de travaux dirigés et pratiques se poursuit parallèlement au parachèvement des inscriptions et de l'organisation pédagogique afin de répondre aux besoins pédagogiques de toutes les facultés et des instituts.

ALGER :

Une deuxième clinique médicale mobile en direction des zones sinistrées

Une deuxième clinique médicale mobile a quitté le siège de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) à Alger en direction des zones sinistrées, afin d'assurer une prise en charge sanitaire optimale des populations touchées par les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays, indique un communiqué du ministère de la Santé. Cette initiative intervient "en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre de la poursuite des efforts du ministère de la Santé visant à rapprocher les services de santé du citoyen et à assurer une prise en charge sanitaire optimale des populations touchées par les incendies enregistrés dans certaines wilayas du pays", selon le communiqué. Cette clinique médicale mobile permettra aux blessés, notamment dans la wilaya de Béjaïa,

d'éviter les déplacements et de bénéficier d'exams et d'un suivi médical au point le plus proche possible de leur lieu de résidence. Elle comprend des équipes médicales et paramédicales qualifiées, ainsi que les moyens et équipements médicaux nécessaires, "permettant d'assurer les examens et les soins appropriés et de répondre aux besoins sanitaires des populations des zones sinistrées", a-t-on précisé. Le ministère de la Santé rassure qu'il poursuit sa mobilisation, en coordination avec les différents établissements de santé et les parties concernées, afin de "garantir une réponse efficace aux besoins sanitaires des populations sinistrées, conformément à la politique de l'Etat visant à rapprocher les services de santé du citoyen et à assurer la continuité des soins, notamment dans de telles circonstances exceptionnelles".

BATNA:

Le dossier de la silicose sous surveillance à Tkout

Face aux conséquences sanitaires et sociales lourdes causées par la silicose, particulièrement dans la région de Tkout, les autorités de la wilaya de Batna renforcent leur dispositif d'inspection et de prévention pour protéger les professionnels du taillage de pierre. C'est une urgence pour les autorités locales qui œuvrent à résoudre un problème récurrent auquel ont fait face de nombreux artisans de la région. Ce qui est manifestement de bon augure pour les professionnels de cette activité à laquelle ces derniers tiennent mordicus en dépit de la certitude de la nuisance mortelle de la silicose. Présidant une réunion de travail stratégique réunissant l'ensemble des cadres administratifs, des directeurs de secteur et des responsables locaux concernés, le chef de l'exécutif de la wilaya, Benahmed Riad, a montré toute sa détermination pour juguler ce fléau qui continue de foudroyer les artisans du taillage et du polissage de pierre et de marbre, notamment dans le bassin de Tkout. C'est donc l'application d'une feuille de route stricte, méthodique et immédiatement opérationnelle. Lors de cette séance de travail, l'accent a été mis sur la concrétisation de mesures de contrôle draconiennes visant à réguler l'activité des ateliers de découpe. L'objectif affiché est d'éliminer à la source les facteurs d'exposition aux poussières toxiques et contraindre les exploitants au respect absolu des normes d'hygiène et de sécurité du travail. Le wali a insisté à ce propos que la préservation de la vie humaine prime désormais sur toute considération commerciale. Le drame des tailleurs de pierre dans la région s'impose comme un véritable enjeu de santé publique et de cohésion sociale. Avec un bilan effroyable dépassant les 270 décès recensés et des dizaines de jeunes artisans lourdement handicapés par la maladie, la silicose a brisé des familles entières et plongé des foyers dans la précarité. Les récentes sorties d'inspection effectuées par la commission intersectorielle associant les services de la santé, du travail et les collectivités locales ont confirmé la nécessité d'une rupture nette avec les pratiques laxistes du passé. En faisant de la prévention une obligation juridique et non plus une simple recommandation, la wilaya de Batna entend sceller la fin d'une spirale mortelle et restaurer la dignité des travailleurs du marbre.

CRISE À CEUTA

L'Espagne «continue d'enquêter» sur les causes de l'afflux de migrants

Le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a assuré que Madrid continuait «à enquêter» sur les causes du brusque afflux de migrants arrivés à Ceuta, il y a un mois, fustigeant aussi de «fausses informations» diffusées et amplifiées par une «internationale d'ultradroite».



Entre le 29 et 31 juillet dernier, quelque 70.000 migrants ont traversé, à pied ou à la nage, la frontière entre le Maroc et le territoire espagnol de Ceuta. Si la majorité des migrants sont repartis dans la foulée, quelque 5.000 sont encore présents dans l'enclave espagnole, dont environ 1.200 mineurs non accompagnés, a assuré M. Sanchez. Les autorités locales évoquent quant à elles 10.000 migrants toujours présents à Ceuta. Officiellement, au moins 91 personnes sont mortes dans cette tra-

versée mais selon des ONG marocaines, il y a au moins 141 morts et des dizaines de disparus. «Nous continuons à enquêter» sur ce qu'il s'est passé, a déclaré, hier, sur la radio Cadena Ser, le Premier ministre espagnol. «Ce que nous savons à ce jour, c'est qu'un arrêt de la Cour suprême du 8 juillet dernier a été déformé, qu'il a été propagé sur les réseaux sociaux à travers des rumeurs, de la désinformation, mais aussi par des organisations criminelles qui font dans le trafic d'êtres humains», a-t-il ajouté.

LE MAROC POINTÉ DU DOIGT

Certaines informations assuraient alors qu'en cas d'entrée à la nage à Ceuta, il était impossible d'être expulsé vers le Maroc, ce qui est faux, a affirmé le dirigeant socialiste. «Nous savons également qu'il existe une inégalité structurelle qui fait que la Ville autonome de Ceuta et la Ville autonome de Melilla possèdent probablement les frontières les plus complexes du monde, parce que l'écart d'opportunités, l'écart de

revenu par habitant entre un côté et l'autre est considérable», a-t-il aussi pointé.

«Après les 30 et 31 juillet, il y a eu une diffusion de rumeurs et de désinformation, de la part de réseaux sociaux... et à une internationale d'ultradroite qui utilise toujours la migration non seulement pour attaquer l'Espagne, mais aussi pour attaquer l'Europe et la diviser», a ajouté le chef du gouvernement espagnol. Par ailleurs, Pedro Sanchez a exclu toute responsabilité «d'une manière ou d'une autre» des autorités marocaines dans la crise : «Aucun service de renseignement avec lequel le gouvernement espagnol collabore habituellement ne fait apparaître le moindre doute, ou plutôt, quelque doute que ce soit quant à la participation, d'une manière ou d'une autre, des autorités marocaines». «Nous devons être conscients que cette crise ne pourra être résolue que par la coopération, et non par la défiance envers le Maroc», a poursuivi le Premier ministre espagnol promettant, par ailleurs, une aide supplémentaire de 168 millions d'euros au territoire de Ceuta pour faire face à la crise et à ses conséquences économiques.

CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UA

La Mauritanie représentée par le ministre de la défense

Le ministre de la Défense, des Affaires de Retraités et des Enfants de Martyrs, M. Hanana Ould Sidi, représentant le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a participé aux travaux de la 21e session extraordinaire du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui se tient dans la capitale angolaise, Luanda. Dans son discours prononcé à cette occasion, le ministre a souligné que la prévention des conflits passe par le traitement de leurs causes structurelles, au premier rang desquelles figurent la fragilité des institutions, la pauvreté, le chômage, la faiblesse de la gouvernance, l'aggravation des inégalités sociales et le manque de perspectives pour les jeunes. Il a ajouté que l'instauration de l'État de droit et des institutions, le renforcement de la justice et de la cohésion nationale, ainsi que l'élargissement des opportunités pour les jeunes, constituent les piliers de la consolidation de la sécurité et de la paix. Il a assuré que la Mauritanie, dans le cadre de l'approche sécuritaire intégrée mise en place et supervisée par Son Excellence le Président de la République, repose sur la conviction profonde qu'«il n'y a pas de développement durable sans sécurité, ni de sécurité là où règnent la fragilité institutionnelle, économique et sociale».

Le sommet a consacré ses travaux au renforcement des mécanismes de prévention et de règlement des conflits, au développement des outils politiques, juridiques et financiers de l'Union africaine pour endiguer les crises, au soutien à la médiation et à la consolidation de la paix, ainsi qu'au renforcement de la coordination entre les mécanismes continentaux et régionaux, et à l'ancrage du principe des solutions africaines aux problèmes africains, tout en mobilisant les ressources nécessaires pour soutenir la stabilité et le développement durable sur le continent. La délégation accompagnant le ministre comprend : l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie auprès de la République d'Angola, M. Mohamed Ould Mek'halla ; l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie auprès de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et son représentant permanent auprès de l'Union africaine, M. El-Houssein Ould Naji, le conseiller de notre ambassade à Addis-Abeba, M. Mhamed Haiballah, ainsi que les conseillers de l'ambassade mauritanienne à Luanda, MM. Cheikh Ould Sidi et Oumar Haybat.

GESTION DES STOCKS ET DES VENTES EN TUNISIE :

L'OCT passe à une nouvelle étape numérique

L'Office du Commerce de la Tunisie (OCT) s'apprête à lancer une nouvelle application informatique développée par sa direction des systèmes d'information. Ce projet s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à moderniser les méthodes de gestion, à développer ses outils numériques et à renforcer les principes de bonne gouvernance. Une application dédiée à la gestion des ressources et de la chaîne d'approvisionnement

sionnement, en particulier dans les domaines des stocks et des ventes. L'application permettra de suivre plusieurs indicateurs de performance liés à l'activité de cet établissement public, tout en assurant une meilleure visibilité sur le fonctionnement des centres de stockage et de distribution.

UN MEILLEUR SUIVI DES STOCKS ET DES VENTES

La plateforme offrira notamment la possibilité de suivre les quantités disponibles dans les différents centres de stockage, afin d'améliorer leur gestion et d'assurer davantage d'efficacité et de transparence. Elle permettra également de contrôler la régularité des procédures liées aux opéra-

tions de vente, ce qui devrait renforcer le dispositif de contrôle interne et contribuer à une meilleure gestion des ressources de l'Office.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le lancement de cette application s'inscrit dans un processus plus large de digitalisation des différentes fonctions de l'Office du Commerce de la Tunisie.

La plateforme devrait être complétée, dans une prochaine étape, afin d'intégrer également les volets liés aux achats et à la logistique. Un guide d'utilisation prévu L'Office prévoit par ailleurs d'élaborer ultérieurement

un guide destiné à garantir une bonne utilisation de la nouvelle plateforme et une exploitation optimale de ses différentes fonctionnalités.

Ce document devrait également contribuer à harmoniser les méthodes de travail et à faciliter l'adoption de l'outil par les utilisateurs.

À travers ce projet, l'Office du Commerce de la Tunisie confirme son orientation vers un recours accru aux solutions numériques dans la gestion, le suivi des activités et la prise de décision, avec pour objectif d'améliorer ses performances et de renforcer l'efficacité de la gestion des ressources et des chaînes d'approvisionnement.

LIBYE :

Dialogue sur l'avenir du secteur énergétique

L'Autorité des énergies renouvelables libyenne et la Section de l'énergie de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) organisent un dialogue sur l'avenir du secteur énergétique en Libye. En effet, l'Autorité des énergies renouvelables, en coopération avec la Section de l'énergie de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), a organisé à Tripoli, un dialogue national sur la transformation du secteur des énergies extractives libyen vers des systèmes énergétiques durables et résilients. Ce dialogue a bénéficié d'une large participation d'institutions et d'entités nationales, ainsi que d'un groupe d'experts internationaux. Ce dialogue vise à renforcer les discussions nationales sur l'avenir du secteur énergétique libyen, à soutenir la diversification du mix

énergétique, à améliorer l'efficacité énergétique et à exploiter le potentiel des énergies renouvelables et des technologies modernes. Il contribuera ainsi à la construction d'un système énergétique plus durable et résilient et soutiendra la diversification économique et le développement durable du pays. La session a réuni de nombreuses entités et institutions nationales, dont le ministère de l'Enseignement technique et professionnel, le ministère de l'Industrie et des Mines, la Compagnie nationale de pétrole, la Compagnie générale d'électricité, la Société de portefeuille des énergies renouvelables, la Société nationale des mines, la société de commercialisation du pétrole Brega, le Centre libyen de recherche et d'études sur l'énergie solaire, le Centre libyen d'études sur le changement climatique, le Centre de recherche pétrolière et le Centre national de normalisation et de métrologie, ainsi que de

nombreux spécialistes et experts en énergie et développement durable, et des experts internationaux d'Algérie, de Tunisie et du Liban. Les séances de dialogue ont porté sur plusieurs thèmes et enjeux prioritaires, notamment les politiques, la législation, les défis et les opportunités liés à la transition énergétique dans le secteur extractif. Elles ont également exploré les politiques, la législation et les applications des énergies renouvelables, ainsi que leur rôle dans la modernisation du secteur extractif. Les participants ont également abordé les enjeux stratégiques de l'hydrogène durable, de l'efficacité énergétique, des audits énergétiques, de la gestion de la demande, de l'interconnexion électrique, de l'intégration des micro-réseaux et de la numérisation. Par ailleurs, ils ont abordé le rôle crucial des minéraux dans la transition énergétique et leur contribution à la diversification économique.

Le dialogue a permis d'identifier les lacunes prioritaires pour parvenir à des systèmes énergétiques durables et résilients, et d'examiner les moyens de développer les cadres institutionnels, législatifs et techniques nécessaires pour soutenir une transition progressive vers un système énergétique plus efficace et durable, et pour renforcer l'intégration entre les différents secteurs et parties prenantes concernés. Les participants ont appelé à unifier les efforts nationaux et à renforcer la coordination entre les institutions du secteur de l'énergie et les secteurs connexes, afin d'élaborer des visions et des orientations concrètes qui soutiennent la transition énergétique en Libye et suivent l'évolution régionale et internationale dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'hydrogène durable et de la numérisation.

FORMATION AGRICOLE EN ALGÉRIE :

Repenser la méthode par des approches «Formation-action»

Mohamed KHIATI
Docteur et Expert Agronome.

Formation, l'un de ces termes que l'on entend presque toujours dans tous les discours à travers le monde et pour laquelle une énorme bibliothèque s'est constituée. Cependant, abordée la plus part du temps, selon un sens souvent théorique, la formation ne traite que peu, de ses formes «pratique et pédagogique» que nous estimons être longtemps oubliées dans les parterres de réflexion et de débats surtout lorsqu'elle est destinée à des adultes versés au milieu professionnel.

C'est à partir d'un tel aphorisme que nous tenterons, dans ce modeste essai, d'élucider, tant que faire ce peut, quelques traits inhérents à la formation adressée aux diverses catégories d'hommes et de femmes, en position professionnelle en milieu agricole et de décrire, sans exhaustivité aucune quelques contours conceptuels et pratiques de la formation agricole dans une optique de l'appréhender en termes de tendance, de but et de portée en tant que levier principal du développement agricole et rural en Algérie, dont certains courants de pensées estiment, à tort ou raison, que la formation agricole fait aujourd'hui, fausse route car dénuée de son sens opérationnel et pratique (?)

1. Contexte :

D'abord, l'évidence saisissable reconnaît que la formation fait valoir l'idée d'investir en l'homme étant donné qu'il est au centre de tout développement car, bien sûr, l'acquisition des connaissances et le savoir est un challenge et un défi majeur à relever compte tenu de son importance dans toute entreprise de progrès, à forte raison lorsqu'il s'agit d'amorcer des activités productives dans un domaine aussi aléatoire que diversifié : celui de l'agriculture.



Dans le quotidien des choses, chaque individu est appelé à changer plusieurs fois de profession ou d'activité au cours de sa vie active. La mobilité professionnelle, le sens d'adaptation, l'aptitude à remplir des tâches complexes sont des variables impliquant la modification des manières de pensées traditionnelles pour aboutir à d'autres plus modernes et plus constructives nourries du vécu. Dans un tel contexte, la formation agricole est un processus multidisciplinaire spécialisé destiné plus particulièrement aux adultes et conçu à améliorer les qualifications techniques ou professionnelles des populations-cibles, de développer davantage leurs capacités, d'enrichir leurs connaissances dans le but de compléter un niveau de formation officiel ou acquérir de nouvelles compétences pour améliorer leur production et leur niveau de vie. Le tout s'inscrit dans le cadre de « l'éducation des adultes ». L'UNESCO (1976) note dans « le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes » que l'expression « éducation des adultes » désigne « l'ensemble des processus organisés d'éducation sous forme d'apprentissage professionnel, grâce auxquels des personnes considérées comme adultes développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances, améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou leur donnent une nouvelle orientation, et font évoluer leurs attitudes et leur comportement dans la double perspective d'un épanouissement intégral et d'une participation à un développement socio-économique et culturel équilibré et indépendant ». Ce type d'éducation englobe à la fois l'éducation formelle et l'éducation permanente. L'éducation non formelle et toute la gamme des possibilités l'apprentissage informel et occasionnel existant dans une société où les démarches fondées sur la théorie et sur la pratique ont leur place.

2. Raisons et fondements de la formation

La formation n'est pas un fait nouveau. C'est un processus continu. Aujourd'hui et au début

de ce 21^{ème} siècle, le rythme rapide et la complexité des changements économiques, sociaux, technologiques et culturels impliquent que les hommes et les femmes sont appelés à s'adapter et se réadapter au cours de leur existence, d'autant que dans « les sociétés du savoir -- où la structure de la production glisse vers un plus grand usage des connaissances et s'éloigne de la dépendance vis-à-vis du capital physique, des industries manufacturières et de la production agricole -- la croissance des revenus personnels, nationaux et régionaux est de plus en plus définie par la capacité de créer, diriger, distribuer et innover dans le domaine de la production du savoir » (Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (2010)). Ceci se passe au moment où les TICs (technologies de l'information et de la communication) tendent inexorablement à intensifier l'échange et le partage des expériences mondiales sachant toutefois que le savoir s'apprend soit à l'école, les institutions de formation, soit à travers des réseaux de communication et de vulgarisation. Ces acceptions mettent en valeur non seulement l'importance de l'apprentissage en général, mais exigent aussi que les acteurs du développement continuent eux-mêmes à acquérir davantage de savoirs, à améliorer leurs compétences et aptitudes et à réexaminer leurs valeurs. Leur épanouissement dépendra de la manière par laquelle, ils se réapproprient les savoirs sans lesquels, les activités seront marquées du syndrome du « tâtonnement ». A l'heure actuelle comme hier, la question de la formation revêt un caractère prioritaire, car dans tous les milieux, les Hommes (hommes et femmes) aspirent à améliorer leurs connaissances pour accroître leur part de responsabilité en vue de participer plus complètement aux divers processus transformations économiques et sociales, sachant toutefois que le partage des connaissances et les expériences des peuples se transmettent soit par l'école, soit par des réseaux parallèles de communication et de vulgarisation.

Dans le sillon de ces idées, on

est tenté de dire que la formation des jeunes années ne peut répondre que de manière imparfaite à l'appétit des Hommes pour l'acquisition des connaissances, car plus on avance dans l'âge, on devient plutôt et normalement plus sage sous le poids de la vie. Aussitôt, livre du savoir humain devient si considérable et ses chapitres s'ouvrent en des branches si diverses que ce serait folie de prétendre en révéler tous les secrets au cours de l'adolescence, c'est dire que l'action de formation doit être, dans cette image, complétée et continue tout au long de la vie.

L'expérience prouve qu'il n'est une formation satisfaisante que si, à la base, un enseignement de qualité a été réservé. C'est dire que c'est au cours de la scolarité que les jeunes acquièrent les qualités fondamentales qui les rendront ultérieurement capables d'imagination et de sens créatif leur permettant de s'affirmer, de se déterminer et de se préparer aux expériences futures. Une répartition des tâches devrait donc intervenir progressivement entre la scolarité et la formation professionnelle; l'une et l'autre recherchant constamment et ensemble le développement qualitatif.

3. la formation des adultes est une exigence pratique

Trois traits importants paraissent caractériser l'adulte. Tout d'abord, il est volontaire. Sa décision de se perfectionner est uniquement motivée par sa volonté d'aller de l'avant, de rechercher les matériaux et les instruments qui lui sont nécessaires pour s'épanouir, au sens large. Il agit en pleine liberté. Il est donc, presque toujours un homme de caractère. Puis il connaît "le poids de la vie". Ces constatations fondent deux principes qui guident l'éducation des adultes.

- Le premier est ce qu'on ne pourrait se contenter d'appliquer à des hommes et des femmes déjà expérimentés et engagés dans des activités économiques, les règles qui ont, certes, fait preuve avec les étudiants traditionnels, mais risquent fort de ne correspondre ni à la mentalité de ces apprentis plus âgés, ni aux activités auxquelles ils peuvent

se destiner.

- Le deuxième est liée au fait qu'il faut s'appuyer sur le milieu réel ou vit l'adulte apprenant en cherchant des exemples et des occasions de démonstration, et élargir des perspectives en partant de ce milieu réel, car le milieu professionnel fourmille d'illustrations susceptibles de faire comprendre des notions plus abstraites". Deux autres principes nous semblent par ailleurs être spécifiques à l'éducation des adultes particulièrement en milieu agricole. Il s'agit de :

1. La formation doit nécessairement déboucher sur un objectif concret de sorte qu'elle doit être liée directement aux préoccupations des différentes catégories agricoles. Dans la mesure du possible, ils doivent eux-mêmes déterminer leurs besoins en formation faute de quoi leur adhésion demeure aléatoire et ne sera jamais complète. La formation est d'ailleurs, une activité volontaire et pour que les concernés y participent pleinement et activement, il faut effectivement les intéresser.

2. La formation doit être fonctionnelle et son utilité doit paraître évidente. Lorsque le milieu est avancé, le point d'ancrage peut être le métier ou toute activité conduisant à la prise de décision obligeant les apprentis à utiliser tout leur savoir à dégager l'essentiel et à en faire la synthèse.

C'est pourquoi, on n'insistera jamais assez sur le fait que la formation doit être fondée sur la situation réelle dans laquelle vit l'individu lui-même et tout ce qui est plaqué entraîne une distorsion et finalement un échec. La véritable difficulté réside sans doute dans la recherche d'une approche efficace de formation, car s'adresser directement à l'individu risque d'être une solution insuffisante puisque l'individu isolé est faible et manque d'esprit critique. L'intervention efficace de l'individu est assurée au travers sa participation aux activités des groupes. Il est alors essentiel que chacun puisse travailler au sein du groupe qui lui convient dont les problématiques sont plutôt homogènes.

Suite en page 9

Suite de la page 8

La formation est contraire à toute standardisation et appelle la diversité malgré la perte apparente d'efficacité qui peut en résulter. Sur le principe, convient-il d'adapter la formation en se fiant aux principes qui régissent le comportement et la perception des bénéficiaires le plus souvent adultes tout en ayant à l'esprit que :

- Les adultes n'apprennent que s'ils le veulent, car ils n'apprennent pas sous la contrainte pour éviter une quelconque mauvaise note ou faire plaisir à leur parents. Les adultes n'apprennent que s'ils le veulent et ils ne veulent que s'ils ont la motivation valable pour réaliser une activité qui la désirent.

- Les adultes n'apprennent que s'ils ressentent le besoin. Ils sont pratiques dans leur façon de faire. Ils désirent savoir en quoi la formation les aidera dans l'immédiat. Ceci signifie qu'ils désirent apprendre quelque chose de nouveau au cours de chaque séance ;

- Les adultes apprennent par la pratique de telle sorte que la mise en pratique immédiate et continue de la matière apprise en consolide l'acquisition. Les adultes peuvent certes apprendre en écoutant et en regardant, mais cet apprentissage est directement lié au degré de leur implication c'est pourquoi, il faut les encourager à discuter un problème, à élaborer une solution et à pratiquer une façon de faire et d'agir ;

- Les adultes apprennent en cherchant à résoudre des problèmes liés à la réalité au sens où, si les problèmes n'ont pas de relation avec la réalité, ils ne s'y intéressent pas. Il faut donc leur présenter des problèmes pratiques proches de leur existence et de leur vécu ;

- L'expérience affecte la façon d'apprendre des adultes, de manière qu'ils établissent un lien entre ce qu'ils sont entraînés d'apprendre et ce qu'ils savent déjà. Si les connaissances ne cadrent pas avec celles qu'ils ont déjà, ils les rejettent ;

- Les adultes apprennent mieux dans une atmosphère détendue de sorte que l'environnement ne doit pas rappeler les conditions d'une classe. Beaucoup d'adultes conservent un souvenir humiliant de l'école et ne souhaiteront pas qu'on leur rappelle cette époque où ils étaient des écoliers.

- Les adultes apprécient les méthodes complémentaires, ils comprennent mieux si on leur présente une même idée de plusieurs façons. Ils aiment les démonstrations ;

- Les adultes veulent être guidés et non notés, ont tendance à refuser tout contrôle parce qu'ils craignent d'être humiliés de ne pas réussir assez bien dans leurs tâches.

4. Formation professionnelle agricole, en Algérie.

En Algérie, à en croire certaines statistiques, l'on affirme que la population- tous corps confondus- œuvrant dans le secteur agricole s'élève à 2,7 millions de personnes parmi lesquels, les exploitants constituent presque la moitié (MADR 2023). Ces exploitants sont en butte à des problématiques fortement liées à la gestion courante des exploitations surtout celles de type « agriculture familiale » sont marquées par l'usage de techniques traditionnelles liées, dit-on pour un grand nombre, à des considérations purement économiques. Mais cependant, toutes les difficultés que connaissent les exploitants ne sont pas forcément de nature physique ou matérielle. Certaines tiennent davantage au changement d'approches et de méthodes de faire qui, dans le fond, sont subordonnées, à la formation et notamment à la formation continue, car tout évolutif qui permet un cumul de connaissances induisant performance. Faudrait-il cependant se rendre à l'évidence qu'en agriculture, les paramètres fixes sont l'exception et les variables sont la règle. C'est dire qu'entre la conception d'un plan et son application surgit une foule d'impondérables difficiles voire parfois, impossibles à maîtriser qui tiennent à la fois au caractère des techniques utilisées et de la nature même de l'activité agricole.. L'idée est que par l'acquisition des savoirs et des savoir-faire par la formation, beaucoup de



difficultés liées à la perception des choses seront réduites et beaucoup de problèmes seront alors résolus. L'agriculture, on le sait, dans le global et le détail, a pour importante fonction de produire aussi bien des aliments pour nourrir la population que des denrées d'exportation qui rapporteront des rentes. Ce faisceau d'activités engendre la demande d'autres biens et de services qui favorisent la création d'emplois qui absorberont la main-d'œuvre disponible et suscitera la création de revenus et de richesses. Le but de la macroéconomie est par ailleurs d'atteindre la sécurité alimentaire. En filigrane et dans la pratique quotidienne, les exploitants agricoles qui constituent une frange importante des acteurs agricoles s'attendent beaucoup plus à :

- un conseil à la fois « formateur et informateur » de manière que l'orientation est perçue comme une école de formation. C'est une démarche pédagogique partant du réel et s'y ressourçant toujours appuyée par un conseil permanent et évolutif qui constitue une conséquence de la multiplicité et du développement des besoins et des techniques ;

- un conseil « global et spécialisé » à tel point que le conseil devra tenir compte de plus en plus de l'unité de l'exploitation et de toutes ses composantes. C'est une approche globale menée dans l'exploitation avec un conseil aux différents niveaux de perception des groupes, des individus et adoptable par les agriculteurs

- un conseil « objectif et humain », de telle sorte que l'encadrement agricole doit être suffisamment proche de l'exploitant pour le connaître, mais suffisamment éloigné pour avoir un certain recul vis-à-vis de son exploitation. Ces idées font que la formation prend une tendance multiforme : une forme permanente le long de la vie qui regroupe l'ensemble des facteurs concernant l'adaptation de l'homme à sa fonction professionnelle. Dans le domaine de l'agriculture, elle s'impose en raison de la rapidité de l'évolution du progrès et ses diverses facettes qui nécessitent l'implication du savoir dans toute entreprise de développement, c'est dire combien il est utile de se tenir au courant, de s'adapter d'une manière constante, d'être enclin à se reconverter. Cela se déroule dans une étape où les différents créneaux professionnels paraissent évoluer aujourd'hui à telle enseigne qu'ils connaissent des phases plus brèves d'expansion, de stabilité et de régression. Les formateurs doivent essayer d'anticiper les évolutions à venir pour mieux répondre aux besoins de l'agriculteur et s'adapter à ses demandes, et ainsi apporter les meilleures solutions. Elle permet de se perfectionner dans des domaines très divers tel que le marketing, le management, ou le développement personnel. En effet, de nos jours l'agriculteur, en tant que chef d'entreprise, est polyvalent car le métier nécessite des compétences dans de nombreux domaines (technique, économie, finance, commerce, gestion, social...). La formation collective permet la compréhension d'une situation, l'analyse, le partage et facilite l'anticipation des difficultés à venir pour ainsi rebondir. A l'heure actuelle, il est universellement établi que la formation agricole contribue sans cesse à améliorer les savoirs des ressources humaines, autrement dit, des acteurs du développement dont personne ne peut en

disconvenir. C'est un facteur de bonne gouvernance utile à la gestion et au management des activités agricoles et para-agricoles, à la fois. C'est pourquoi la mise en place d'une formation agricole tournée vers l'emploi et la création de compétences apparaît, à l'heure actuelle, comme une exigence pressante dans le secteur agricole et rural.

5. L'appareil de formation :

Il est à rappeler qu'en Algérie, le système de formation relevant du secteur agricole établi depuis les premières années de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1980, avait pour objectif essentiel de former des personnels d'encadrement de l'appareil de l'Etat répondant, à l'époque à une économie planifiée. Ce système a néanmoins subi certaines transformations non seulement sur le plan des appellations des établissements, mais aussi sur le plan de l'organisation et de la gestion. Aujourd'hui que l'acte de production est libéralisé et que le secteur est pour l'essentiel, fondé sur des acteurs privés, le rôle de l'Etat n'étant plus le même. Il a complètement changé pour être accompagnateur des initiatives des acteurs, tant sur le plan de l'investissement que celui de la production d'où découle l'idée de s'interroger sur les orientations, les objectifs et les modes opérationnels de l'appareil de formation agricole en vigueur, pour s'engager dans une nouvelle perception. Aussi, pensons-nous, que la rénovation du système de formation en place et son adaptation aux enjeux et aux défis de développement agricole et rural est une exigence édictée par l'impératif de son insertion dans le contexte global de développement économique et social du pays. Un tel système est par nature, un élément d'une politique plus globale. Il doit s'intégrer comme élément moteur du progrès car, l'expérience montre que la méconnaissance ou l'insuffisante prise en compte de ce contexte, aboutit à un déphasage entre les besoins en formation et l'offre consentie. In extenso, un projet de formation doit faire appel à une véritable démarche d'ingénierie qui définit de manière coordonnée et systématique, les différentes étapes de l'action, les méthodes et les moyens pour atteindre l'objectif préalablement établi. Pour assurer la réussite de sa démarche, il faudra « décoder » les logiques et les raisons d'être des besoins et des pratiques des acteurs en présence et les prendre en compte. Cette démarche implique la façon de comprendre « le langage de l'autre », « la manière de faire d'autrui » qui relève des aspects pédagogiques et ceux de la communication interpersonnelle surtout lorsqu'il s'agit de la formation des adultes. C'est dire enfin, que c'est la proximité qui prévaut dans toute démarche de formation, autrement dit « la formation-action » En pratique comme en théorie, toute formation agricole vise l'amélioration des connaissances des acteurs en tant que populations cible en vue de leur permettre de résoudre les problèmes auxquels, ils sont confrontés dans l'exercice de leurs activités quotidiennes. De ce fait, la conception d'un dispositif de formation devra impliquer la connaissance préalable de ces activités et des compétences qu'elles requièrent en adéquation avec les attentes et préoccupations des acteurs cibles. Ceci dépend, aussi et en grande partie, de l'implication de la profes-

sion agricole (c'est-à-dire les chambres d'agriculture) qui doivent logiquement entrevoir des programmes de formation destinés, au moins à leurs adhérents.

6. La formation : exigences d'adaptation aux mutations

Aujourd'hui, les mutations qu'a connues le monde agricole et rural en Algérie pose toute la problématique de l'entrée en obsolescence des savoirs et pratiques agricoles, qui doivent tout à la fois s'intégrer dans une perspective de développement durable en prenant en compte la décentralisation des décisions, les autonomies de gestion et la maîtrise par les populations de leur propre développement et promotion. Dans ce détail, jadis comme aujourd'hui, le recrutement des jeunes en quête de travail, par la fonction publique tendra sûrement à modifier le rapport des acteurs agricoles aux établissements de formation. Ceci leur apparaît plus comme le lieu d'une ascension sociale possible par l'accès à un emploi, mais devient également le lieu où des savoirs peuvent être acquis pour améliorer leur situation économique. Mais cette tendance est en phase de changer, beaucoup de jeunes qualifiés s'intéressent aux activités productives et créatrices de richesses. Dès lors, les questions d'autrefois liées au recrutement dans la fonction publique ne sont pas trop d'actualité. Celles qui reviennent le plus souvent en milieu agricole se traduisent par comment faire pour s'installer, mettre en valeur une terre, améliorer et diversifier les productions, commercialiser des produits sur les marchés (engrais, pesticides, produits vétérinaires, etc.), comment s'intégrer dans des Start-up, élaborer son propre projet, obtenir des crédits et bénéficier des soutiens et incitations qu'offrent les pouvoirs publics pour pouvoir s'auto-promouvoir et créer de promptes richesses. C'est du moins ce qui ressort de nos discussions dans les lieux publics avec les jeunes surtout. Ce constat réel place le système de formation qu'il relève du secteur de l'agriculture ou de la formation professionnelles, à l'épreuve, car il doit remplir les rôles d'accompagnement des acteurs (agriculteurs, éleveurs, ouvriers, jeunes, prestataires de service, conseillers agricoles, facilitateurs,) pour comprendre et maîtriser l'ensemble des changements en cours grâce à un système de formation adapté aux exigences de développement actuel. Soulignons toutefois que l'offre pédagogique proposée par l'enseignement agricole a changé et ne peut être réduite aujourd'hui au traitement de la seule question agricole. Elle doit prendre en charge, au moins quatre grandes familles de métiers que sont : la production, l'agro-alimentaire, l'aménagement et les services pour entamer d'autres créneaux liés aux agritechs et aux bonnes pratiques agricoles. Ainsi, si les choses ont changé, on doit nécessairement changer disent, les avertis.

a. Renforcer les capacités humaines :

Arrêtons – nous ici, un laps de temps pour dire qu'une partie des anciens formateurs et mêmes des cadres ou professionnels du secteur agricole, pour la plus part dotés de savoirs et de savoir faire pratique indéfectibles, sont partis en retraite, ayant emporté avec eux la mémoire d'une profession agricole pour s'en remettre à de nouvelles générations qui devront prendre le relais. Cette mémoire collective et individuelle ne doit pas être perdue, manière d'insinuer qu'il est important de s'en servir dans toute entreprise de formation ou de construction productive, car le cumul de connaissance fera la renaissance, dit-on.

Cependant, un détail au demeurant, si la structure de formation apparaît comme l'un des lieux majeurs de la socialisation, le milieu professionnel fait aussi école, car il fourmille d'expériences et de connaissances, certes importantes, mais qui exigent néanmoins actualisation dans la mesure où les perpétuels changements constatés, l'évolution des techniques, des pratiques, de management et de gestion veulent exprimer, l'idée d'envisager des programmes d'envergure de renforcement des capacités des acteurs du développement à forte raison lorsqu'il s'agit de l'agriculture, une branche, somme toute aléatoire.

A suivre

LE JOUR D'ALGERIE

LES MINES D'AÏT FELKAÏ (DARGUINA) :

Chronique d'un patrimoine enfoui entre mémoire industrielle et paysages oubliés

Au détour des gorges spectaculaires de Kherrata, là où la montagne semble se refermer sur elle-même avant de s'ouvrir sur la mer, sommeille une histoire méconnue, presque effacée : celle de la mine d'Aït Felkaï. Un récit où se croisent ambitions industrielles européennes, bouleversements économiques mondiaux et mémoire locale fragmentée.

Tout commence à la fin du XIXe siècle, dans une Béjaïa alors appelée Bougie, port stratégique et carrefour commercial. C'est là qu'un entrepreneur d'origine italienne, Antoine Grasseschi, marchand de liège de son état, découvre le potentiel minier des terres de Beni Felkaï. Visionnaire ou opportuniste, il lance les premières prospections vers 1897, posant les bases d'une aventure industrielle appelée à dépasser les frontières locales.

Très vite, les intérêts étrangers s'en mêlent. En 1908, la concession échappe à Grasseschi au profit de la puissante The North Afrika Mining Company Limited, symbole de l'expansion industrielle britannique de l'époque. Un an plus tard, en 1909, une autre entité anglaise, la Beni Felkaï Mining Company Limited, prend le relais. À cette période, le Royaume-Uni domine la production mondiale de métaux et mène une politique agressive d'acquisition de gisements à travers le monde.

La concession est officiellement actée en 1910, puis autorisée à l'exploitation en 1911. Le cadre juridique est consolidé par un décret publié en 1916 dans le Journal officiel de la République française, témoignant de l'importance stratégique de ce site. L'accord prévoit une redistribution des revenus : une redevance pour l'Algérie, une indemnisation pour les propriétaires terriens, et une part pour l'inventeur Grasseschi, qui conserve ses droits symboliques.

Implantée sur plus de 423 hectares, au cœur de l'ancienne commune mixte de Takitount, la mine s'impose rapidement comme un pôle industriel majeur. Son exploitation repose sur une logistique impressionnante pour l'époque. Une voie ferrée métrique d'environ 20 kilomètres longe l'oued Agrioun, reliant la mine à la côte. À Souk El Tenine, le



minerai est stocké sur un vaste terre-plein avant d'être acheminé vers Melbou, au lieu-dit des Falaises.

Là, dans un décor rude et battu par les vents, un dispositif spectaculaire permet le chargement des navires : une immense trémie alimentée par tapis roulant et soutenue par un cantilever métallique. Ce système ingénieux permet de déverser directement l'hématite – un minerai riche en fer à 65 % – dans les cales des cargos à destination de l'Angleterre. Les jours d'embarquement, un nuage rougeâtre enveloppe la côte, témoignage visuel de l'intensité de l'activité. À son apogée, la mine produit près de 250 000 tonnes par an. Mais cette prospérité sera de courte durée. La crise économique mondiale des années 1920 frappe de plein fouet l'industrie minière. Dès 1926, la demande chute brutalement. En 1931, la Beni Felkaï Mining Company Limited est déclarée en faillite. L'exploitation cesse, laissant derrière elle des infrastructures abandonnées et une économie locale fragilisée.

Après l'indépendance de l'Algérie, la page se tourne définitivement. En 1965, dans le cadre des nationalisations, les concessions minières sont annulées, marquant la fin administrative d'un site déjà réduit au silence depuis plusieurs décennies.

Aujourd'hui, il ne reste que des vestiges : des morceaux de ferraille rongés par le sel, des traces de voies ferrées effacées, et des récits transmis par bribes. Les transformations naturelles – crues de l'oued Agrioun, tempêtes maritimes, glissements de terrain – ont remodelé le paysage, faisant disparaître certains repères et donnant naissance à de nouvelles plages là où, jadis, s'acti-

vaient hommes et machines.

Mais au-delà de l'oubli, la mine d'Aït Felkaï continue de vivre autrement. Elle renaît dans les pas des randonneurs, dans les regards portés sur les reliefs des Babors, dans ces instants suspendus où l'histoire rencontre le présent. Comme ce déjeuner partagé sur les hauteurs, entre amis, face à la mer et à la montagne. Un moment simple, mais chargé de sens : celui de redonner vie à un lieu chargé d'histoire, en le réinscrivant dans une mémoire vivante.

Car Aït Felkaï n'est pas seulement une ancienne mine. C'est un fragment d'histoire algérienne, un témoignage du passage des empires industriels, et une invitation à redécouvrir, autrement, les richesses enfouies de notre territoire.

DARGUINA (BÉJAÏA) : LÀ OÙ LES BABORS MURMURENT À L'ÂME

Il est des territoires qui ne se racontent pas, mais qui se ressentent. Au cœur de la wilaya de Béjaïa, la commune de Darguina appartient à cette Algérie discrète et majestueuse, celle qui ne s'impose pas mais qui s'offre à ceux qui prennent le temps de la parcourir. Ici, la montagne n'est pas un décor : elle est une présence. Elle observe, elle protège, elle murmure.

Dès les premiers kilomètres, quelque chose change. La route serpente, les villages s'accrochent aux reliefs, et peu à peu, le tumulte du monde s'efface. Traversée par l'imposant Oued Agrioun, la région vit au rythme de cette eau qui façonne les paysages et accompagne les hommes depuis des générations. Ce fleuve, tantôt paisible, tantôt fougueux, est l'âme liquide de Darguina, un fil invisible qui relie les montagnes à la mer.

Au détour des reliefs, le regard est happé par le barrage d'Ighzer Oufis. Là, dans un écrin de montagnes, l'eau retenue compose un tableau d'une beauté saisissante. Le silence y est presque palpable, comme si la nature elle-même avait décidé de suspendre le temps. Plus haut encore, dominant l'ensemble du territoire, se dresse Adrar Amellal. Ce sommet, à la fois imposant et apaisant, offre à ceux qui l'atteignent une vision vertigineuse où la mer et la montagne se répondent dans un dialogue infini. Mais c'est en s'enfonçant dans les sentiers que Darguina révèle ses secrets les plus précieux. Ici, marcher n'est pas une activité, c'est une immersion.

Les chemins traversent des villages aux noms chargés d'histoire, serpentent entre les chênes-lièges, longent des crêtes escarpées et s'ouvrent soudain sur des panoramas à couper le souffle. Chaque pas rapproche un peu plus de l'essentiel. Au cœur de cette nature généreuse surgit l'un des joyaux les plus spectaculaires de la région : les cascades d'Aït Felkaï.

Là, l'eau jaillit avec une force et une pureté rares. Trois chutes successives, dissimulées dans une végétation dense, offrent un spectacle presque irréel. Le froid saisissant de l'eau, même en plein été, réveille les corps et les esprits. Les rires des enfants, les éclaboussures, les silences émerveillés composent une scène simple et universelle : celle du bonheur à l'état brut. Mais Darguina ne se contente pas d'émouvoir par sa nature. Elle raconte aussi une histoire, celle d'un passé industriel aujourd'hui oublié. À quelques pas des cascades, les vestiges des mines de fer d'Aït Felkaï rappellent qu'ici, autrefois,

l'activité humaine battait son plein. À la fin du XIXe siècle, ces montagnes abritaient l'un des sites miniers les plus actifs de la région. Le minerai, riche en fer, était extrait puis transporté le long de l'oued Agrioun jusqu'à la côte, avant de prendre le chemin de l'Europe. Aujourd'hui, la nature a repris ses droits. Les structures ont disparu, les rails se sont effacés, mais l'histoire, elle, demeure, suspendue dans le silence des lieux.

Marcher à Darguina, c'est aussi rencontrer. Des bergers qui veillent sur leurs troupeaux, des enfants qui jouent sur un terrain improvisé, des habitants qui accueillent avec cette simplicité qui n'existe que dans les montagnes. Dans ces instants, le voyage prend une autre dimension. Il ne s'agit plus seulement de voir, mais de comprendre, de ressentir, de partager.

Et puis il y a ce moment particulier, celui où l'on s'arrête. Une source fraîche, une pierre plate, un regard perdu dans l'horizon. Le vent souffle doucement, les montagnes s'étendent à perte de vue, et une évidence s'impose sans bruit. Dans ces hauteurs des Babors, quelque chose se répare en nous. Le rythme ralentit, les pensées s'apaisent, l'essentiel refait surface.

Pourtant, malgré cette richesse naturelle et historique exceptionnelle, Darguina reste en retrait des grandes routes du tourisme. Comme si ce territoire avait choisi de se protéger, de ne se révéler qu'à ceux qui le méritent. Et peut-être est-ce là sa plus grande force. Car dans un monde saturé d'images et de destinations standardisées, Darguina offre une expérience rare : celle de l'authenticité.

Il suffirait pourtant de peu pour que cette région devienne une référence du tourisme de montagne en Algérie. Des sentiers mieux aménagés, quelques structures d'accueil, une mise en valeur respectueuse de sites comme Aït Felkaï ou Ighzer Oufis... sans jamais trahir l'âme des lieux.

Car au fond, Darguina n'a pas besoin d'être transformée. Elle a simplement besoin d'être racontée, vécue, partagée.

Et lorsque le jour décline, que la lumière caresse les reliefs et que les ombres s'allongent sur les vallées, une sensation étrange persiste. Celle d'avoir touché quelque chose de vrai. Quelque chose de profond. Là, au cœur des Babors, entre ciel et terre, une vérité simple se dévoile : le voyage n'est pas une destination, mais une rencontre.

À Darguina, ce sont les montagnes qui parlent. Et ceux qui prennent le temps de les écouter repartent avec bien plus que des souvenirs. Ils repartent avec un morceau d'âme.

APRÈS LE MASSACRE, LA MANIPULATION

Comment l'occupation sioniste réécrit les crimes de Gaza

Depuis le début de l'agression sur la bande de Gaza, le bilan humain ne cesse de s'alourdir. Derrière les chiffres quotidiens des morts et des blessés se cache une réalité plus profonde : celle de frappes qui visent massivement des zones civiles, des écoles, des hôpitaux, des camps de déplacés et des convois humanitaires.

Face à l'ampleur des destructions et à la colère internationale, l'armée d'occupation israélienne est aujourd'hui accusée non seulement de mener des attaques meurtrières, mais aussi de chercher, après coup, des justifications pour les légitimer.

Plusieurs organisations non gouvernementales alertent sur l'existence d'un mécanisme qu'elles qualifient d'« incrimination rétroactive ». Selon leurs témoignages, après avoir bombardé des lieux civils et causé la mort de dizaines de Palestiniens, les services de renseignement israéliens s'activent pour retrouver des éléments permettant de relier les victimes au Hamas ou à d'autres groupes armés. L'objectif, disent-elles, est de présenter a posteriori ces personnes comme des cibles militaires afin de justifier des frappes qui, au moment des faits, n'avaient aucune base légale ni militaire claire.

Dans une interview accordée à France 24, un responsable d'une ONG résume ce processus par une phrase glaçante : « D'abord, on tire, on tue, et ensuite on réfléchit ».

Il évoque plusieurs cas documentés : les opérations menées autour de l'hôpital Nasser, la mort de 15 secouristes à Rafah, et de nombreuses frappes aériennes ayant touché des quartiers résidentiels. Les « preuves » invoquées après l'attaque peuvent être extrêmement larges : la proximité d'un bâtiment soupçonné d'être lié au Hamas, un lien familial avec un membre du mouvement, ou même la simple présence ancienne d'un nom sur une liste de paie. Le plus grave, selon ces ONG, est que les soldats qui ont ouvert le feu ne disposaient pas de ces informations au moment de l'attaque. Des témoignages de militaires de l'occupation, recueillis par les organisations, font état de tirs sur des Palestiniens désarmés, dont des mineurs, requalifiés ensuite en « terroristes » dans les communiqués officiels. Pour les ONG, ces explications fournies après coup servent à préserver une légitimité internationale de plus en plus mise à mal, tout en couvrant des règles d'engagement jugées « permissives » et en contradiction avec le droit international humanitaire.

Au-delà des cas individuels, c'est toute une logique qui est dénoncée : celle d'une armée qui bombarde d'abord, puis construit le récit. Une logique qui transforme des civils tués en « suspects » et des crimes de guerre présumés en opérations de « légitime défense ». Alors que Gaza vit sous les bombes et que les familles enterrent leurs morts, ces accusations soulèvent



une question centrale : comment justifier l'injustifiable ?

UN MARTYR ET PLUSIEURS BLESSÉS DANS UN BOMBARDEMENT ISRAËLIEN À L'OUEST DE LA VILLE DE GAZA

Un Palestinien a été tué en martyr, ce mardi, dans un bombardement mené par l'aviation de l'occupation sioniste à l'ouest de la ville de Gaza. Des sources médicales dans la bande de Gaza ont indiqué qu'au moins un enfant avait été tué et que plusieurs autres personnes avaient été blessées dans un bombardement israélien visant les environs du secteur d'Al-Katiba, à l'ouest de la ville de Gaza. Par ailleurs, trois Palestiniens ont été blessés par des tirs de l'armée d'occupation israélienne à l'est de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, dont une fillette grièvement blessée.

LES FORCES D'OCCUPATION ARRACHENT DES DIZAINES D'OLIVIERS ENTRE LES LOCALITÉS D'ARRABA ET DE YAABAD

Les forces d'occupation israéliennes ont arraché, ce mardi, des dizaines d'oliviers des deux côtés de la route reliant les localités d'Arraba et de Yaabad, au sud-ouest de Jénine. Des sources locales ont indiqué que des bulldozers de l'occupation, accompagnés d'autres engins de soutien, avaient procédé à l'arrachage et à la destruction d'oliviers situés en bordure de la route reliant Arraba à Yaabad et desservant les zones agricoles environnantes, sous la protection et avec l'accompagnement de l'armée d'occupation.

Les arbres ciblés comprennent des oliviers plantés depuis de nombreuses années, ainsi que des arbres récemment plantés, menaçant ainsi les moyens de subsistance de plusieurs propriétaires fonciers et agriculteurs de la région. Les agriculteurs craignent que l'arrachage des oliviers ne s'étende à d'autres terres agricoles de

cette zone, notamment au regard de la poursuite des travaux de construction et de l'expansion coloniale aux abords d'Arraba. Cette agression s'inscrit dans le contexte des violations continues commises par les autorités d'occupation à l'encontre des terres agricoles dans le gouvernorat de Jénine, notamment le terrassement des terres, l'arrachage d'arbres et les restrictions imposées à l'accès des agriculteurs à leurs terres, dans le cadre de politiques visant à faire pression sur les habitants et à favoriser l'expansion coloniale. Les autorités d'occupation avaient auparavant adressé aux propriétaires fonciers de la région des notifications ordonnant l'arrachage d'oliviers, parmi lesquels des arbres anciens et centenaires ainsi que de jeunes arbres, dans le cadre de mesures que les autorités d'occupation affirmaient être liées à « la sécurisation des routes et à la protection de la circulation des colons ».

LE GRAND MUFTI CONDAMNE LA TENTATIVE D'INCENDIE D'UNE MOSQUÉE À BAZARIYA

Le Grand Mufti de Jérusalem et des territoires palestiniens, prédicateur de la mosquée Al-Aqsa, le cheikh Mohammad Hussein, a condamné l'incendie par des colons d'une pièce située à proximité de la mosquée Nour Al-Din Zanki, dans la localité de Bazarriya, au nord-ouest de Naplouse, ainsi que d'une autre pièce dans la localité d'Al-Eizariya, à l'est de Jérusalem, et les inscriptions racistes qu'ils ont tracées sur les murs des deux sites.

Dans un communiqué publié ce mardi, le mufti Hussein a affirmé que ce n'était pas la première fois que des colons incendiaient et profanaient des lieux de culte, au premier rang desquels la mosquée Al-Aqsa, dont les esplanades et les espaces sont quotidiennement la cible d'incursions, tandis que l'accès des fidèles y est restreint.

Il a souligné que les attaques contre les mosquées s'inscrivaient dans le cadre d'une politique planifiée visant à attis-

er le conflit et révélant le mépris affiché à l'égard des valeurs religieuses et humaines d'autrui.

Il a appelé les citoyens à préserver les mosquées et à les défendre face à la politique de la « terre brûlée » menée par les colons contre les mosquées et les lieux de culte, exhortant également la communauté internationale ainsi que les pays arabes et musulmans à prendre une position ferme et effective afin de dissuader les autorités d'occupation de poursuivre leur politique arrogante. Le mufti a enfin appelé l'ensemble des organisations internationales, les pays arabes et musulmans ainsi que les États du monde libre à œuvrer sérieusement pour mettre fin à cette agression, tenant les autorités d'occupation pour responsables des conséquences de ces provocations, de ces outrages et de ces agressions flagrantes.

GUTERRES APPELLE À LA FIN DES FRAPPES ISRAËLIENNES À GAZA ET DES VIOLENCES DE L'OCCUPANT EN CISJORDANIE

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé hier, à la fin des frappes israéliennes dans la bande de Gaza et des violences commises par les colons en Cisjordanie occupée.

« À Gaza, le cessez-le-feu doit être respecté », a déclaré Antonio Guterres lors du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Il a également appelé à la levée immédiate des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire.

Concernant la Cisjordanie occupée, le chef de l'ONU a affirmé que « les attaques des colons et l'expansion des colonies doivent cesser ».

Antonio Guterres a souligné qu'une paix durable nécessitait une solution à deux États, avec Israël et la Palestine vivant côte à côte en tant qu'États indépendants et souverains.

« J'appelle à la plus grande retenue ainsi qu'au respect des accords et du droit international », a-t-il ajouté.

SOINS DE LA PEAU

Manger des carottes donne-t-il vraiment un beau teint ?

La carotte rendrait aimable. Elle aiderait également à avoir un beau teint et à préparer sa peau au soleil. Mais est-ce réellement le cas ? On vous explique tout.

La carotte, championne des caroténoïdes

« La carotte est la championne des caroténoïdes, en manger très régulièrement permet d'obtenir un beau teint hâlé » indique l'Institut de recherche du bien-être de la médecine et du sport santé (IRBMS).

En effet, dans une vidéo publiée sur Instagram, la nutritionniste du compte @glowby-marlowe explique qu'il est possible d'avoir bonne mine, sans soleil, grâce aux carottes. « Manger des aliments riches en bêta-carotène, comme la carotte, quotidiennement pendant une période prolongée, à savoir au moins deux à trois semaines, peut changer la couleur de la peau. Cela donne à la peau des sous-tons plus jaunes, dorés, glowy, qui ressemblent à du bronzage » explique la spécialiste.

En plus de donner bonne mine, les bêta-carotènes permettent aussi de protéger la peau des UV. « Les caroténoïdes (Lycopène, Bêta-carotène), la Vitamine A et E, vont faciliter le bronzage, et augmenter les défenses anti-radicalaires au niveau de la peau et des membranes cellulaires qui la composent. Le Lycopène et l'association Vitamine E/Bêta-carotène permettent en particulier de retarder l'apparition de l'érythème du coup de soleil » précise l'IRBMS.

Les 9 aliments riches en bêta-carotène



Si vous n'êtes pas fan de carottes, sachez qu'il existe d'autres aliments riches en bêta-carotène. Ainsi, il est possible d'opter pour :

La patate douce, les épinards surgelés, le potiron, le pissenlit, les abricots secs, la tomate, l'abricot, la mangue, le pruneau sec

Attention cependant à ne pas en abuser, un excès de bêta-carotène peut donner une coloration orange à la peau, notamment à la voûte plantaire, sur la paume des mains, le creux du nez et les lèvres. Cet excès n'engendre pas d'un trop plein de vitamine A, le bêta-carotène ne se transforme en vitamine A qu'en fonction des besoins de l'organisme.

Ces 8 aliments sont mauvais pour votre peau !

Vous avez le teint terne, une peau sujette aux poussées d'acné ou encore des rougeurs persistantes ?

Avant de recourir à des soins hors de prix, surveillez votre alimentation et évitez ces aliments !

Si vous voulez prendre soin de votre peau, prenez soin de votre assiette. Et si certains aliments sont souvent recomman-

dés pour avoir le teint frais et lutter contre les imperfections, d'autres sont, au contraire, à éviter !

1. Le lait en trop grande quantité est vecteur d'acné

Consommé en trop grande quantité, le lait pourrait avoir des répercussions sur votre peau. Il est notamment accusé de provoquer des poussées d'acné.

Si vous êtes sujet à ces épisodes, évitez les produits laitiers, ou privilégiez ceux qui ne sont pas réalisés à base de lait de vache.

2. Les bonbons, stop aux sucreries !

D'une manière générale, les sucreries sont mauvaises pour votre peau. Le sucre est l'ennemi de votre épiderme car il augmente très rapidement votre index glycémique.

Cette conséquence entraîne une autre : la sécrétion d'une hormone qui, à son tour, stimulera la production de sébum et donc entraînera l'apparition de boutons.

3. L'alcool a des effets désastreux sur la peau

Au rayon des boissons, l'alcool est, depuis toujours, reconnu pour son effet désastreux sur la peau.

Ce n'est pourtant pas directement l'alcool qui est en cause, mais la quantité de sucre que contiennent les boissons alcoolisées. Et en cela, les sodas sont logés à la même enseigne.

4. Le gluten peut déclencher une rosacée

Nul besoin d'être intolérant ou allergique au gluten pour en subir certaines conséquences.

Les effets inflammatoires de cette protéine, lorsqu'elle est consommée en trop grande quantité, peuvent se remarquer sur la peau et se traduire par une certaine pâleur, ou une rosacée, une maladie qui affecte les petits vaisseaux sous-cutané et qui peut être très gênante.

5. Les plats épicés aggravent les problèmes de peau

Toutes les personnes qui ont déjà eu des épisodes de rosacée le savent : les épices sont les ennemies de la peau.

Les plats épicés ont tendance à aggraver les conséquences de la rosacée, de la même manière

que l'alcool.

6. Le chocolat favorise l'acné...

Si le chocolat a mille vertus pour la santé, il est également reconnu pour son action sur l'apparition de l'acné.

En cause : son rôle sur la production d'une protéine, l'interleukine-1b, qui augmente le risque d'inflammation cutanée.

7. La viande rouge provoque un teint terne voire des rides

Lorsqu'elle est cuite à trop forte température, la viande rouge se charge de ce que les experts appellent des « produits terminaux de glycation avancée ».

Un nom barbare pour désigner des molécules qui provoqueront, sur votre peau, des rougeurs, des rides ou encore un teint terne.

8. Le sel assèche la peau

Si vous avez l'habitude de trop saler vos plats, il est temps d'arrêter, pour le bien de votre peau. Le sel a en effet tendance à assécher votre peau, ce qui se traduira par un teint plutôt terne.

Des scientifiques auraient trouvé la solution pour combattre la calvitie !

Des chercheurs américains auraient trouvé une solution efficace pour combattre la calvitie. Tout dépendrait d'une petite molécule d'ARN. On vous explique tout.

Les traitements actuels pour lutter contre la calvitie

La calvitie peut devenir un véritable complexe. Il existe actuellement des traitements, plus ou moins efficaces selon les personnes. L'aide est encore modeste mais permet de ralentir la chute des cheveux. Les traitements peuvent prendre la forme de médicaments à avaler ou sous forme de topiques, en application directe.

Les traitements topiques sont destinés à l'alopécie androgénétique. Ces derniers

sont très légèrement efficaces dans le ralentissement de la chute des cheveux, assez peu dans la repousse. Le produit doit être appliqué deux fois par jour. Problème, ce type de produit peut entraîner des irritations, de la sécheresse et des rougeurs sur le cuir chevelu.

Les traitements oraux, notamment le Finastéride, permet l'augmentation significative du nombre de cheveux chez la plupart des patients. Cependant, les effets indésirables sont assez fréquents : baisse de la libido, impuissance, etc. Ce médicament ne semble pas efficace chez les personnes de plus de 60 ans.

Une modification de votre routine de soin ou du mode de vie peut influencer sur la chute des cheveux. Mais pour l'instant, il

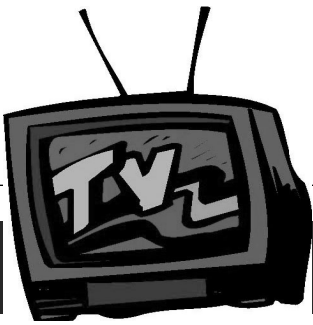
n'existe aucun traitement définitif ou très efficace.

Enfin un traitement efficace pour la calvitie ?

Des chercheurs de l'Université Northwestern aux États-Unis ont récemment découvert qu'une des causes de la perte de cheveux est que les cellules souches qui les produisent deviennent rigides avec l'âge. Cela les empêche de renouveler le cycle cellulaire pour produire de nouveaux cheveux. Avec cette découverte, ils pourraient aussi avoir trouvé une solution : une petite molécule d'ARN qui inhibe la production de protéines qui causent cette rigidité cellulaire.

Plus précisément, les chercheurs ont

découvert qu'il était possible de stimuler les cellules souches situées autour du cuir chevelu, en leur donnant une seconde vie. La perte des cheveux liée au vieillissement des cellules deviennent plus raide et empêche la croissance de nouveau cheveu. Le procédé consiste alors à ramollir les cellules afin de les rendre plus susceptibles de stimuler le follicule pileux, nécessaire à la pousse des cheveux. « Ce ne sont pas de nouvelles cellules souches qui sont générées. Nous stimulons les cellules souches existantes pour faire pousser les cheveux. Nous manipulons souvent des cellules souches, mais parfois, elles ne sont pas capables de générer les cheveux », indique Rui Yi, chercheurs spécialisés en dermatologie.



Selection du jour

TF1

20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

Colter Shaw, un loup solitaire qui sillonne le pays à bord de son camping-car, met à profit ses compétences pour aider particuliers et forces de l'ordre dans la résolution de crimes ou dans la recherche de personnes disparues. Cette fois, Colter a été engagé pour retrouver une chanteuse disparue apparemment liée à un crime violent et découvre que sa cible est un survivaliste au tempérament calme, qui a de nombreux points communs avec lui.



5
20h05

La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



6

20h10

Quel est l'âge de votre cerveau ?

Présenté par : Olivier Minne, Steven Laureys

Vous connaissez votre âge sur le papier, mais savez-vous quel âge a vraiment votre cerveau ? Présenté par Olivier Minne, ce quiz familial réunit 100 candidats et 4 célébrités autour de 40 questions ludiques et scientifiques pour calculer leur âge cérébral. Mémoire, logique, attention et rapidité sont mises à l'épreuve, permettant à chacun de tester ses capacités et de comparer ses résultats. Sur le plateau, le neurologue Steven Laureys décrypte les secrets du cerveau et rappelle que son âge n'est pas figé : l'entraînement, la curiosité et la stimulation intellectuelle peuvent contribuer à préserver nos facultés.



france 2

20h10

Un dimanche de chasse



Avec Pierre Perrier, Murielle Desauay, Raphaël Lenglet, Samira Lacchab, Nicole Ferroni, Juliette Plumecocq-Mech, Zélie Rixhon, Idir Aitouche, Cédric Le maout, Léonella Masson

La famille Cellier vient d'emménager dans un joli village et s'apprête à passer un dimanche en famille. Après une altercation avec sa mère, leur fille adolescente, Anaïs, claque la porte et part dans la forêt, casque sur les oreilles, alors qu'une battue est en cours près de chez eux. Elle est grièvement blessée par le tir accidentel d'Olivier, un chasseur expérimenté, marié et père de famille. Que s'est-il passé ? Comment Olivier a-t-il pu lui tirer dessus ?

france 3

20h10

La France des villages

Présenté par : Sophie Jovillard

Quand la solidarité bretonne réveille le patrimoine ! De Belle-Île-en-Mer à Noyal-Muzillac, en passant par Plouharnel, des hommes et des femmes unissent leurs forces pour sauver leur terroir, ressusciter leur histoire et faire battre le coeur de leurs campagnes. Au sommaire : «Belle-Île-en-Mer : le pari fou d'un festival gastronomique 100% local». À Belle-Île-en-Mer, Julia Hammer, une jeune femme de 25 ans, a décidé de sauver le patrimoine gastronomique de l'île ; «Plouharnel : les bunkers de l'Occupation deviennent l'atout touristique de demain» ; «Noyal-Muzillac : une fanfare intergénérationnelle pour faire vibrer la commune».



W9

20h25

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Le 21 décembre 1997 au petit matin. À Perpignan, un homme découvre un corps nu sur un terrain vague situé en plein coeur de la ville. La police arrive immédiatement sur les lieux et ce que les officiers découvrent est particulièrement macabre. Le corps d'une femme a été violemment mutilé, mais il n'y a pas de sang autour du corps. Le meurtre s'est-il déroulé ici, à quelques dizaines de mètres seulement des habitations ? Rapidement, la victime est identifiée. Il s'agit de Moktaria Chaïb, 19 ans, étudiante en sociologie à l'Université de Perpignan. La veille, la jeune femme a passé la soirée avec un ami dans le quartier de la gare de Perpignan, puis est rentrée chez elle à pied.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

SOMMET DE L'OCS

Poutine appelle à améliorer l'efficacité de l'ONU et à l'adapter aux « réalités changeantes »

Le président russe Vladimir Poutine a appelé hier, à améliorer l'efficacité de l'ONU et à adapter l'organisation aux « réalités changeantes ».

S'exprimant lors du sommet élargi de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), dans la capitale kirghize Bichkek, Poutine a déclaré que, même si tout ce qui concerne le travail de l'ONU ne « plaît ou ne satisfait » pas tout le monde, l'organisation devait, « sans aucun doute », continuer à jouer un rôle central dans les affaires mondiales. « Pourtant, le potentiel de l'ONU semble loin d'être pleinement exploité, et il est essentiel de déployer des efforts pour améliorer son efficacité, élargir la représentation au sein de ses organes, notamment au Conseil de sécurité, en y incluant des pays du Sud et de l'Est global, et, de manière générale, l'adapter aux réalités changeantes ainsi qu'aux transformations fondamentales qui se produisent dans la politique et l'économie mondiales », a déclaré Poutine. Estimant que l'instauration d'un ordre mondial multipolaire « nouveau et véritablement juste » est « irréversible », Poutine a affirmé que le rôle unificateur et constructif de l'ONU était particulièrement pertinent dans ce contexte. Il a déclaré que l'ONU devait conserver ses



fonctions de principal mécanisme de « conciliation des intérêts », ajoutant que la Charte des Nations unies devait rester la principale source du droit international. « Il est clair qu'aux côtés des Nations unies, de nouvelles structures régionales multilatérales qui ont émergé et se sont renforcées en Asie, en Afrique et en Amérique latine s'intègrent organiquement à l'architecture d'un monde multipolaire. Notre Organisation de coopération de Shanghai est précisément l'une de ces structures », a déclaré Poutine. Il a également exprimé l'espoir que la réunion « OCS Plus » contribuerait à « renforcer les liens d'amitié entre tous les pays représentés ici et servirait à intensifier une large coopération dans un vaste éventail de domaines ». Le président russe est arrivé lundi à Bichkek pour participer au sommet de l'OCS, qui coïncide avec le 25e anniversaire de l'organisation. Plus

tôt mardi, Poutine a également participé à la réunion du Conseil des chefs d'État de l'OCS, où il s'est adressé aux dirigeants de l'organisation.

XI JINPING APPELLE À UNE « SÉCURITÉ UNIVERSELLE »

L'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) doit faire de la sécurité une priorité et « favoriser un environnement de sécurité universelle », a déclaré hier, le président chinois Xi Jinping aux dirigeants du bloc réunis en sommet à Bichkek, capitale du Kirghizistan. Soulignant que l'OCS devait privilégier le dialogue et la concertation, Xi Jinping a appelé l'organisation à « améliorer la gouvernance de manière équitable et ordonnée », selon l'agence de presse officielle chinoise Xinhua. Bichkek accueille depuis lundi un sommet de deux jours du Conseil des chefs d'État de l'OCS, bloc

eurasien qui célèbre cette année le 25e anniversaire de sa création. Les déclarations du président chinois interviennent dans un contexte marqué notamment par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, la guerre entre les États-Unis et l'Iran ainsi que par le génocide israélien en cours dans l'enclave palestinienne de Gaza. Outre Xi Jinping, le président russe Vladimir Poutine, le président iranien Massoud Pezeshkian, le président biélorusse Alexandre Loukachenko, le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev, le président tadjik Emomali Rahmon et le président ouzbek Chavkat Mirziyoyev participent au sommet. Les Premiers ministres pakistanais Shehbaz Sharif et indien Narendra Modi sont également présents. « La Chine considère l'Organisation de coopération de Shanghai comme un espace prioritaire pour la construction conjointe de haute qualité de la Ceinture et la Route et pour la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial », a déclaré Xi Jinping. Il a affirmé que Pékin était disposé à contribuer à faire de l'OCS une « plateforme importante pour la mise en œuvre de l'Initiative pour la sécurité mondiale ». La Chine est également prête à travailler avec toutes les parties à la mise en œuvre de l'Initiative pour la civilisation mondiale et soutient l'OCS dans le développement d'une coopération exemplaire destinée à mettre en œuvre l'Initiative pour la gouvernance mondiale, a-t-il ajouté. Insistant sur la nécessité pour l'organisation de « jeter des bases solides pour une amitié de génération en génération » et d'« ouvrir la voie à un avenir de prospérité partagée », Xi Jinping a annoncé que Pékin allait créer un centre Chine-OCS de coopération dans le domaine de l'éducation de base.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Vers une forte hausse des prix du gaz sur les marchés internationaux cet hiver

L'hiver approche et avec lui le spectre d'une nouvelle flambée des prix du gaz en Europe. Alors que les températures baissent et que la saison de chauffage démarre, le Vieux Continent se retrouve dans une situation énergétique particulièrement tendue. Le taux de remplissage des stockages gaziers inquiète : durant la dernière semaine d'août, ils n'étaient remplis qu'à 63 %, l'un des niveaux les plus bas jamais enregistrés à cette période, selon le Guardian. Dans ce contexte, Bruxelles doit accélérer la cadence dans un marché du GNL déjà saturé et de plus en plus disputé. Les marges de manœuvre de l'Europe se réduisent de tous les côtés. Le recul des approvisionnements russes, conséquence directe de la guerre en Ukraine et des sanctions, a privé l'UE d'un fournisseur historique. À cela s'ajoutent les tensions persistantes au Moyen-Orient qui font peser une incertitude supplémentaire sur les routes d'acheminement et les prix. Les experts redoutent une forte hausse des tarifs cet hiver, au moment même où la demande des ménages et des industries va atteindre son pic. Dans ce jeu de chaises musicales énergétiques, l'Algérie s'impose de plus en plus comme un partenaire stratégique incon-

tournable. Les exportations algériennes de gaz vers le continent européen sont en forte hausse. De nouveaux clients apparaissent, à l'instar de l'Allemagne qui diversifie ses sources d'approvisionnement. L'Italie, déjà premier client, devrait demander une part de gaz algérien plus importante. Même constat pour l'Espagne, liée à Alger par des gazoducs historiques. Alors que l'Europe court contre la montre pour sécuriser ses stocks, tous les regards se tournent vers le sud de la Méditerranée. La question n'est plus seulement de savoir si le gaz algérien pourra combler le déficit, mais à quel prix l'Europe devra payer cette dépendance accrue durant un hiver qui s'annonce chaud sur le marché de l'énergie. Ces dernières années, ils atteignaient en moyenne environ 80 % à la fin août. La marge se réduit donc pour combler ce retard avant la hausse saisonnière de la consommation. L'UE pourrait donc entrer dans l'hiver avec des stocks environ 20 % inférieurs à la moyenne des cinq dernières années et à leur plus bas niveau depuis 2013. La situation varie fortement selon les pays. D'après Gas Infrastructure Europe, les

réserves atteignent environ 50 % en Allemagne, 51 % en Belgique et 45 % aux Pays-Bas, tandis que l'Italie et la Pologne dépassent les 80 %. Plusieurs facteurs ont pesé sur les stocks : la fin difficile du dernier hiver, une consommation accrue de gaz pour produire de l'électricité pendant les vagues de chaleur et les perturbations des exportations énergétiques du Golfe, sur fond de conflit impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran. Les difficultés dans le détroit d'Ormuz ont également réduit les perspectives d'un retour rapide à la normale. « Le marché européen du gaz naturel est entré dans une sorte de panique au cours de la semaine écoulée », a déclaré l'analyste de SEB Bjarne Schieldrop au Guardian.

LES PRIX DU GAZ SOUS PRESSION

La tension est déjà visible sur les marchés. Le gaz de référence européen a dépassé 68 euros le MWh ces dernières semaines, soit plus du double de son niveau du début de l'année. Selon Goldman Sachs, les prix pourraient dépasser 100 euros le MWh si les exportations du Moyen-Orient ne reprennent pas, afin d'attirer suffisamment de cargaisons de GNL. Les experts n'anticipent

toutefois pas de pénurie physique cet hiver. Le principal risque reste celui d'une nouvelle hausse des prix en cas de froid prolongé, de faible production éolienne ou de nouvelles perturbations des approvisionnements. « Les faibles niveaux de stockage augmentent naturellement le risque d'une volatilité accrue des prix pendant l'hiver », a averti un expert au Guardian.

LE REcul DU GAZ Russe EN TOILE DE FOND

La situation intervient alors que l'Union européenne poursuit depuis plusieurs années sa politique de réduction des importations énergétiques russes. La Russie représentait environ 45 % des importations européennes de gaz en 2021, contre près de 12 % en 2025, selon les données. L'Europe s'appuie maintenant davantage sur le marché mondial du GNL, où elle doit concurrencer les acheteurs asiatiques pour obtenir les cargaisons disponibles. La situation au Moyen-Orient montre également la sensibilité de ce modèle d'approvisionnement aux crises internationales et aux perturbations des grandes routes commerciales.

B. KH.